



Université de
l'Ontario français

A background photograph of two students, a man and a woman, looking at a book together. The man is on the left, wearing a denim jacket, and the woman is on the right, wearing a white t-shirt with a blue logo. They are in a library or study area with bookshelves in the background.

Annuaire universitaire
2023-2024

Déclaration de reconnaissance territoriale

Nous reconnaissons que l'Université de l'Ontario français se situe sur un vaste territoire régi par la ceinture Wampum d'un seul bol, ou d'une seule assiette, qui scelle une entente de coexistence, de protection et d'utilisation des ressources autour des Grands Lacs. Témoin de milliers d'années d'activité et de coexistence humaine, notre territoire, Toronto, se veut toujours un lieu de rencontre fréquenté et adopté par plusieurs peuples autochtones provenant des quatre coins de l'île de la Tortue. Nous sommes reconnaissants envers ces premiers peuples d'avoir la possibilité de nous rencontrer et de travailler sur ce territoire.

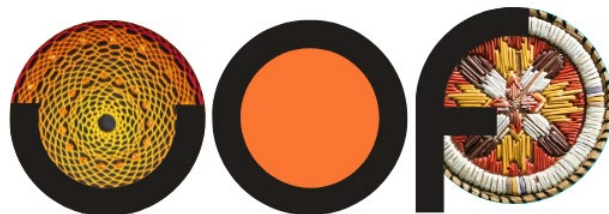


Table des matières

Déclaration de reconnaissance territoriale	2
À propos de l'Université de l'Ontario français	8
Mission	8
Déclaration en matière d'équité, diversité et inclusion.....	8
Gouvernance de l'Université	8
Conseil de gouvernance	9
Sénat	9
Corps professoral	9
Bureau du registraire	10
À propos de l'annuaire universitaire	11
Responsabilités des étudiantes et des étudiants.....	11
Modifications en cours d'année universitaire	11
Annuaire académique : période d'application.....	12
Accommodements.....	13
Calendrier universitaire des dates importantes.....	14
Dates importantes pour la session d'automne 2023 (A23)	14
Dates importantes pour la session d'hiver 2024 (H24)	16
Dates importantes pour la session d'été 2024 (E24).....	17
Admission aux programmes de 1 ^{er} cycle	18
Exigences générales	18
Critères d'admission pour une candidate diplômée ou un candidat diplômé d'une école de l'Ontario	18
Critères d'admission pour une candidate ou un candidat provenant d'une autre province canadienne (sauf le Québec)	18
Critères d'admission pour une candidate ou un candidat qui étudie dans un CÉGEP au Québec. 19	
Critères d'admission pour une candidate ou un candidat provenant de l'extérieur du Canada ...	19
Critères d'admission pour une candidate ou un candidat en provenance d'un autre établissement post-secondaire	20
Critères d'admission pour une candidate ou un candidat adulte	20

Critères d'admission pour une candidate ou un candidat aux programmes courts	21
Critères d'admission pour le baccalauréat en Éducation	21
Transfert de crédits.....	22
Étudiante visiteuse ou étudiant visiteur	23
Étudiante ou étudiant libre	23
Compétences linguistiques	24
Demande d'admission et procédures.....	24
Dates limites pour les demandes d'admission (et de réadmission).....	25
OUAC : droits de traitement des demandes d'admission	26
Offres d'admission	26
Décision d'admission d'une candidature à un programme	27
Documents d'admission	27
Communications électroniques	27
Inscription aux cours et droits de scolarité	28
Statut d'étudiante ou d'étudiant	28
Statut à temps complet et activités professionnelles.....	28
Choix et inscription aux cours	29
Procédure d'inscription aux cours	29
Exigences préalables aux cours.....	29
Réinscription aux cours	30
Inscription tardive.....	30
Ajout ou abandon de cours avant la date limite d'inscription sans pénalité	32
Ajout ou abandon de cours après la date limite d'inscription.....	32
Retrait et remboursement.....	32
Facturation à un tiers	34
Reçus d'impôts	34
Politique et directives relatives à la poursuite des études.....	35
Indications au sujet des exigences des programmes.....	35
Durée limite des études	35
Présence en classe	35
Procédure d'évaluation et système de notation.....	36

Barème officiel de notation.....	37
Examens / intégration des apprentissages	40
Absence ou retard aux examens	40
Examens différés	41
Réussite ou échec d'un cours.....	42
Calcul de la moyenne	42
Procédure d'appel et de révision de notes	44
Relevé de notes et historique universitaire	44
Rendement académique	45
Interruption des études	46
Appels et griefs	46
Collation des grades.....	46
Liste des programmes de 1 ^{er} cycle	48
Baccalauréat en Éducation (primaire/moyen).....	49
Admission au programme	50
Critères d'admission	51
Progression et obtention du diplôme	51
Reconnaissance de l'Ordre des enseignantes et enseignants de l'Ontario (OEEO)	52
Durée limite des études	52
Interruption des études.....	52
Politiques spécifiques au baccalauréat en Éducation (primaire/moyen)	52
Cheminement dans le programme.....	54
Baccalauréat spécialisé en études des cultures numériques (120 crédits).....	59
Exigences du programme	59
Baccalauréat spécialisé en études de la pluralité humaine (120 crédits)	63
Exigences du programme	63
Baccalauréat spécialisé en études de l'économie et de l'innovation sociale (120 crédits)	68
Exigences du programme	68
Baccalauréat spécialisé en études des environnements urbains (120 crédits).....	73
Exigences du programme	73
Certificat universitaire en études des cultures numériques (30 crédits)	78

Exigences du programme	78
Programme court en études des cultures numériques (15 crédits).....	79
Exigences du programme	79
Certificat universitaire en études de la pluralité humaine (30 crédits).....	80
Exigences du programme	80
Programme court en études de la pluralité humaine (15 crédits)	81
Exigences du programme	81
Programme court en Diversité, immigration et inclusion (15 crédits).....	82
Certificat en études de l'économie et de l'innovation sociale (30 crédits)	83
Exigences du programme	83
Programme court en études de l'économie et de l'innovation sociale (15 crédits).....	85
Exigences du programme	85
Certificat en études des environnements urbains (30 crédits)	86
Programme court en études des environnements urbains (15 crédits)	87
Certificat en recherche-intervention transdisciplinaire (30 crédits)	88
Exigences du programme	88
Programme court en études transdisciplinaires appliquées (15 crédits).....	89
Exigences du programme	89
Certificat en sciences humaines et sociales appliquées (30 crédits).....	90
Programme court en sciences humaines et sociales appliquées (15 crédits).....	92
Exigences du programme	92
Certificat en pédagogie de l'enseignement supérieur (16 crédits)	94
Exigences du programme	94
Programme court en gestion et gouvernance des organisations (15 crédits)	96
Exigences du programme	96
Liste des cours, ateliers, séminaires et stages.....	98
Système de numérotation des cours, ateliers professionnels et stages	98
Description des cours, ateliers professionnels et stages par sigle	99
Sigle UOF : Tronc commun et ateliers professionnels	99
Sigle EDU : Éducation.....	105
Sigle ECN : Études des cultures numériques.....	115

Sigle EEU : Études des environnements urbains	121
Sigle EIS : Études de l'économie et de l'innovation sociale	126
Sigle EPH : Études de la pluralité humaine.....	133
Sigle FLS : Études de l'éducation — français langue seconde	139
Sigle FSS : Français professionnel — santé et services sociaux	140
Sigle GGO : Gestion et gouvernance des organisations	141

À propos de l'Université de l'Ontario français

Mission

Ancrée dans son milieu, innovante, audacieuse et agile, l'Université de l'Ontario français façonne le monde par son approche transdisciplinaire et expérientielle. Outre son mandat lié à l'enseignement supérieur, l'Université de l'Ontario français contribue au bien-être socioéconomique et linguistique des communautés d'expression française (francophones et francophiles) de l'Ontario.

Déclaration en matière d'équité, diversité et inclusion

L'Université de l'Ontario français s'engage à promouvoir la diversité, l'équité et l'inclusion dans sa communauté. Nous croyons fermement que chaque personne possède un ensemble de valeurs et de croyances qui lui sont uniques. Celles-ci font d'elles des membres à part entière de notre communauté qui doivent être valorisées et intégrées afin qu'elles s'épanouissent tout au long de leur passage à l'Université.

À l'Université, la diversité est célébrée et vue comme un atout. Nous croyons que le respect de la pluralité de points de vue fait de notre établissement un environnement inclusif et sécuritaire pour toutes et tous.

Gouvernance de l'Université

L'Université a une structure de gouvernance bicamérale avec deux instances statutaires : le Conseil de gouvernance et le Sénat. De manière générale, le Conseil de gouvernance est responsable de superviser l'administration générale des affaires de l'Université et le Sénat est responsable de l'enseignement et de la recherche à l'Université. Le secrétaire général de l'Université agit à titre de secrétaire du Conseil de gouvernance, du Sénat et de leurs comités respectifs.

Conseil de gouvernance

Le rôle du Conseil de gouvernance de l'UOF est d'administrer et de gérer les affaires de l'Université conformément à la [Loi de 2017 sur l'Université de l'Ontario français](#) (ce lien s'ouvrira dans une nouvelle fenêtre). Chaque membre doit exercer les pouvoirs et fonctions de son mandat au mieux des intérêts de l'Université dans son ensemble avec diligence, intégrité, loyauté, transparence et bonne foi, en vue de défendre l'autonomie et l'indépendance de l'Université et de renforcer son image publique.

La composition du Conseil de gouvernance, ses comités, et le calendrier des assemblées sont disponibles sur le site Internet de l'Université à l'adresse suivante : <https://uontario.ca/a-propos-de-luof/conseil-de-gouvernance>.

Sénat

Le Sénat est l'instance responsable de réglementer et d'assurer la saine gestion des affaires universitaires de l'Université en matière d'enseignement et de recherche, conformément à la *Loi de 2017 sur l'Université de l'Ontario français*. Par exemple, il a le pouvoir de définir le contenu de tous les programmes et cours, les normes d'admission et de maintien de l'inscription à l'Université, ainsi que les conditions d'obtention des grades, diplômes et certificats.

La composition du Sénat et le calendrier des assemblées ordinaires sont disponibles sur le site Internet de l'Université à l'adresse uontario.ca.

Corps professoral

Le corps professoral de l'Université est composé de membres permanents (des professeures et professeurs titulaires, agrégés et adjoints) ainsi que de membres provenant d'autres institutions ou organismes (professeures et professeurs invités et associés). Pour refléter la logique transdisciplinaire de l'Université, les professeures et professeurs sont regroupés au sein d'une seule unité administrative (le corps professoral) et relèvent directement du vice-recteur aux études et à la recherche. La liste des professeures et des professeurs est disponible sur uontario.ca.

Au sein du corps professoral, cinq unités administratives permettent d'organiser les activités d'enseignement et de recherche. Il s'agit des pôles d'études et de recherche. Ces derniers portent sur :

- La pluralité humaine;
- Les environnements urbains;
- Les cultures numériques;
- L'économie et l'innovation sociale; et
- L'enseignement et l'apprentissage.

Bureau du registraire

Le Bureau du registraire joue un rôle clé dans tous les aspects de l'expérience étudiante, du recrutement à la remise des diplômes et au-delà. Le Bureau du registraire soutient également la communauté élargie francophone et francophile de l'Ontario, ainsi que tous les partenaires de l'Université. Toute question concernant le contenu de cet annuaire peut être adressée au Bureau du registraire à l'adresse courriel suivante : registraire@uontario.ca.



À propos de l'annuaire universitaire

L'annuaire est l'une des principales sources d'information sur les politiques et directives de l'Université régissant les études. Il reflète les conditions et procédures touchant l'admission, l'inscription, la description officielle des programmes d'études, les normes universitaires, les conditions d'obtention des diplômes et les politiques générales de l'Université pour les étudiantes et étudiants.

Responsabilités des étudiantes et des étudiants

En s'inscrivant à un cours ou à un programme d'études, les étudiantes et étudiants de l'Université acceptent d'observer et d'être liés par les modalités du présent avis, ainsi que par les conditions, les normes universitaires, les règles, les politiques, les directives, et les normes de comportement contenus ou mentionnés dans l'annuaire. Il est donc de la responsabilité de l'étudiante ou de l'étudiant de prendre connaissance du contenu de l'annuaire académique.

Modifications en cours d'année universitaire

Bien que l'Université fasse des efforts raisonnables pour s'assurer que le contenu de l'annuaire soit exact, elle se réserve le droit, sous réserve de l'autorité du Sénat, d'apporter tout changement qu'elle juge nécessaire à l'information mentionnée dans l'annuaire ou dans d'autres documents relatifs à l'admission et à l'inscription, y compris, mais sans s'y limiter, l'élimination ou la modification de cours, de programmes, de la structure organisationnelle, des frais de scolarité, des normes d'admission, des normes universitaires, des exigences relatives aux diplômes, des politiques, des directives ou des normes de conduite de l'Université régissant les études. Tous les changements mentionnés ci-dessus peuvent être effectués par l'Université sans informer le corps étudiant au préalable. Malgré tout, l'Université prendra des mesures raisonnables pour informer tous les étudiantes et étudiants de ces changements dès que possible. La version en format PDF disponible sur le site Internet de l'Université, et mise à jour sur

une base annuelle, a préséance sur toute autre version de l'annuaire universitaire.

L'Université n'est pas responsable des pertes ou des dommages de quelque nature que ce soit découlant de ces changements, ni des pertes ou des dommages découlant d'une interruption, d'un retard ou d'une cessation de ses services, de ses cours ou de ses classes pour des raisons de force majeure, de pandémie, d'urgence de santé publique, d'incendie, d'inondation, d'émeute, de guerre, de grève, de lock-out, de dommages à la propriété de l'Université, de pannes ou de fermetures majeures de bâtiments, d'urgence financière ou de tout autre événement hors du contrôle raisonnable de l'Université.

L'Université se dégage également de toute responsabilité pour les dommages résultant d'erreurs, d'interruptions ou de perturbations des opérations, ou liés à ses opérations ou à ses campus, résultant d'une panne informatique ou de la non-conformité de ses systèmes informatiques.

L'annuaire académique sera interprété conformément aux lois de la province de l'Ontario et aux lois du Canada qui y sont applicables, et les tribunaux de la province de l'Ontario auront la compétence exclusive pour tout litige découlant des présentes dispositions.

Annuaire académique : période d'application

Les dispositions incluses dans l'Annuaire 2023-2024 couvrent toute la période d'études d'une étudiante ou d'un étudiant qui a commencé son parcours à l'UOF durant l'année scolaire 2023-2024. Ainsi, les étudiantes ou étudiants sont soumis aux exigences précisées dans ce document dès qu'elle ou il commence ses études dans un programme, jusqu'à son achèvement. Ceci ne s'applique pas à la sélection de la concentration, qui n'est requise que par la suite (p. ex., identifier une spécialisation à la fin de la deuxième année).

Lorsque les exigences du programme ou de la concentration changent, les étudiantes et étudiants peuvent continuer à être soumis à l'ensemble des exigences spécifiées dans la version précédente de l'annuaire ou choisir d'être soumis au nouvel ensemble d'exigences, à moins que le Sénat ne précise le contraire lorsque le changement est

introduit.

Accommodements

L'Université s'est dotée d'un environnement accessible, inclusif et de conception universelle. Nous sommes respectueux des besoins spécifiques des étudiantes et étudiants vivant avec ou en situation de handicap affectant la mobilité, la vision, l'audition, l'apprentissage et la santé physique ou mentale. Une personne en situation de handicap est référée aux ressources spécialisées requises par ses besoins et est assurée du soutien nécessaire pour réaliser son plein potentiel. Pour de plus amples renseignements au sujet des diverses ressources et mesures de soutien disponibles, veuillez contacter le Bureau du registraire à l'adresse courriel suivante : registraire@uontario.ca.



Calendrier universitaire des dates importantes

L'année universitaire est divisée en trois périodes nommées « trimestres » ou « sessions ».

Session d'automne (A)	de septembre à décembre
Session d'hiver (H)	de janvier à avril
Session d'été (E)	de mai à août

Dates importantes pour la session d'automne 2023 (A23)

29 et 30 août	Activités d'orientation
Lundi 4 septembre	Congé de la fête du Travail (l'Université est fermée)
Mardi 5 septembre	Début des cours d'automne
Vendredi 16 septembre	Dernier jour pour l'inscription aux cours
Vendredi 23 septembre	Dernier jour pour le remboursement à 100 % (abandon sans frais)
Vendredi 30 septembre	Date limite pour le paiement des frais de la session d'automne
Vendredi 7 octobre	Dernier jour d'annulation de cours avec remboursement à 50 %
8 au 16 octobre	Semaine de lecture
Lundi 10 octobre	Congé de l'Action de grâce (l'Université est fermée)
21 novembre au 2 décembre	Période d'évaluation des cours
Lundi 28 novembre	Dernier jour pour l'abandon sans remboursement avec la mention RT
Lundi 5 décembre	Fin de la période des cours
6 et 7 décembre	Journées d'études individuelles

8 au 21 décembre Période d'activités d'intégration des apprentissages

24 décembre au 3 janvier 2024 Congé de la période des Fêtes (l'Université est fermée)

Dates importantes pour la session d'hiver 2024 (H24)

Lundi 6 novembre	Début des inscriptions aux cours pour la session d'hiver
Jeudi 4 janvier	Orientation (nouveaux inscrits pour la session d'hiver)
Dimanche 7 janvier	Date limite des paiement droits de scolarité session H-24
Lundi 8 janvier	Début des cours d'hiver
Vendredi 19 janvier	Dernier jour pour l'inscription aux cours Dernier jour pour le remboursement à 100 %
Vendredi 9 février	Dernier jour pour l'abandon de cours avec remboursement à 50 % avec la mention RT
17 février au 25 février	Semaine de lecture
Lundi 19 février	Congé du Jour de la famille (l'Université est fermée)
25 mars au 7 avril	Période d'évaluation des cours
Jeudi 28 mars	Dernier jour pour l'abandon sans remboursement avec la mention RT
Vendredi 29 mars	Congé : Vendredi saint (l'Université est fermée)
Lundi 8 avril	Fin de la période des cours / horaire du vendredi (remplace le 29 mars)
9 et 10 avril	Journées d'études individuelles
11 au 24 avril	Période d'activités d'intégration des apprentissages

Dates importantes pour la session d'été 2024 (E24)

15 février 2024	Début de l'inscription aux cours d'été (sujet à changement)
Lundi 6 mai 2024	Premier jour des cours
Lundi 13 mai 2024	Dernier jour d'inscription à un cours Dernier jour de remboursement à 100 %
Mardi 14 mai 2024	Date limite de paiement des frais pour la session d'été 2024
8 au 22 mai 2024	Période de relâche (aucune remise ou activité pédagogique)
Lundi 20 mai 2024	Congé : Fête de la Reine (l'Université est fermée)
Vendredi 7 juin 2024	Dernier jour d'abandon sans remboursement avec mention RT
Mardi 19 juin 2024	Dernier jour des cours
20 et 21 juin 2024	Journées d'études individuelles
24 au 28 juin 2024	Période d'activités d'intégration des apprentissages



Admission aux programmes de 1^{er} cycle

Toutes les demandes de renseignements peuvent être acheminées au Bureau du recrutement et de la promotion des études à l'adresse courriel suivante : liaison@uontario.ca.

Exigences générales

Pour être admissible, la candidate ou le candidat doit satisfaire aux critères d'admission de l'Université et, le cas échéant, aux exigences particulières du programme ou de l'activité de formation. Rencontrer les exigences minimales ne garantit pas une admission.

Critères d'admission pour une candidate diplômée ou un candidat diplômé d'une école de l'Ontario

Pour être admissible, la candidate ou le candidat doit :

- avoir réussi au moins six cours de niveau 4U ou 4M (U : préuniversitaire, M : préuniversitaire/précollégial);
- atteindre la moyenne minimale exigée de 70 % dans ces cours de niveau 4U ou 4M, ainsi qu'un minimum de 70 % pour le cours FRA4U (pour les élèves des écoles secondaires de langue française) ou le cours FIF4U (pour les élèves en programme d'immersion en français) ou le cours FEF4U (pour les élèves en programme français cadre);
- pour les candidats au baccalauréat en administration des affaires (B.A.A.), compléter les cours MCV4U : Calcul différentiel et MHF4U: Fonctions avancées; et
- avoir un minimum de trois ans d'études dans une école secondaire où le français est la langue principale d'enseignement.

Critères d'admission pour une candidate ou un candidat provenant d'une autre province canadienne (sauf le Québec)

Pour être admissible, la candidate ou le candidat doit :

- avoir obtenu un diplôme d'études secondaires sanctionné par l'autorité compétente de la province canadienne où les études ont été terminées;
- avoir réussi les cours donnant accès aux études universitaires dans cette province, et ce, avec une moyenne de 70 % pour ces cours;
- avoir atteint une note de 70 % dans le cours de français de niveau 12^e année;
- pour les candidats au baccalauréat en administration des affaires (B.A.A.) avoir réussi les cours équivalents à MCV4U Calcul différentiel et vecteurs et MHF4U Fonctions avancées de la province d'études; et
- avoir un minimum de trois ans d'études dans une école secondaire où le français est la langue principale d'enseignement.

Critères d'admission pour une candidate ou un candidat qui étudie dans un CÉGEP au Québec

Pour être admissible, la candidate ou le candidat doit :

- avoir complété au moins une année de CÉGEP et un minimum de 12 cours semestriels d'un diplôme d'études collégiales (DEC) dans un programme préuniversitaire;
- avoir atteint une cote R collégiale (CRC) de 24;
- avoir atteint une note de 70 % dans les cours préalables au programme de l'UOF visé; et
- avoir un minimum de trois ans d'études dans des établissements où le français est la langue principale d'enseignement.

Critères d'admission pour une candidate ou un candidat provenant de l'extérieur du Canada

Pour être admissible, la candidate ou le candidat doit détenir un diplôme donnant accès aux études universitaires de son milieu d'éducation, par exemple un Baccalauréat général français, le Baccalauréat international, le General Certificate of Secondary Education (GCSE), le Cambridge International General Certificate of Education

(Cambridge GCE A level), le Diplôme du High School Certificate (HSC) ou un autre diplôme de fin d'études secondaires reconnu.

La détentrice ou détenteur du Baccalauréat général français doit avoir obtenu la moyenne minimale exigée des cours de classe de Terminale en fonction des programmes suivis (ou les cours de Première pour les cours de français) et avoir obtenu une moyenne générale de 12/20 et la note minimale de 12/20 à l'épreuve de français (oral et écrit) du Baccalauréat général.

La détentrice ou détenteur du Baccalauréat international (IB) doit avoir réussi 6 matières avec la note de passage minimale de 4, dont au moins 3 au niveau moyen et 3 au niveau supérieur; avoir obtenu un total de 26 points; et avoir obtenu la note de passage de 5 (bien) au cours de français au niveau supérieur.

La détentrice ou détenteur du GCE doit avoir une combinaison de résultats « O » (O levels) et « A » (A level), dont au moins deux réussites au niveau « A » (A level).

La détentrice ou le détenteur d'un autre diplôme de fin d'études secondaires est invité à consulter le Bureau du registraire pour faire évaluer leur dossier.

Critères d'admission pour une candidate ou un candidat en provenance d'un autre établissement post-secondaire

La candidate ou le candidat qui a réussi l'équivalent d'une année (24 crédits) d'études postsecondaires sera évalué sur la base de celle-ci. Pour les cours universitaires, une moyenne pondérée cumulative de 2,0 ou l'équivalent est exigée. Le Bureau du registraire sera en mesure de déterminer si des crédits obtenus dans une autre université ou collège peuvent être transférés à l'Université.

Les cours de 2^e année de CÉGEP seront évalués en vue de l'obtention d'équivalences. Pour plus de détails, voir la section « Transfert de crédits ».

Critères d'admission pour une candidate ou un candidat adulte

La candidate ou le candidat ayant mis un terme à ses études secondaires il y a au moins trois ans sans avoir obtenu de diplôme et qui est âgée ou âgé de 21 ans et plus

peut être considérée ou considéré comme candidate ou candidat adulte. La candidate ou le candidat adulte peut solliciter la permission de s'inscrire dans certains programmes sur évaluation de son expérience professionnelle et scolaire. Ces candidatures seront évaluées au cas par cas par la soumission d'une demande d'admission, d'une lettre de motivation et d'un sommaire d'expérience pertinent.

Critères d'admission pour une candidate ou un candidat aux programmes courts

Les conditions d'admission varient selon le type de programme court. La candidate ou le candidat doit :

- détenir un diplôme d'études secondaires de l'Ontario, ou des études secondaires jugées équivalentes, soit habituellement 12 années d'études; ou
- détenir un diplôme d'études postsecondaires reconnu ou des qualifications équivalentes; ou
- répondre à la définition de candidate ou candidat adulte; et
- avoir un niveau de français suffisant pour entreprendre des études dans cette langue, en plus de démontrer :
 - avoir terminé des études secondaires ou postsecondaires principalement en français; ou
 - avoir acquis une expérience professionnelle principalement en français pendant au moins quatre ans.

Critères d'admission pour le baccalauréat en Éducation

- Détenir un grade universitaire général de 1^{er} cycle d'un minimum de 3 ans (minimum 90 crédits ou l'équivalent) d'une université ou d'un collège canadien, ou un diplôme d'études postsecondaires jugé équivalent;
- Détenir une moyenne de 70 % (moyenne cumulative pondérée de 3,0 sur 4,3);
- Soumettre un profil de candidature; et

- Réussir l'entrevue.

Transfert de crédits

Suite à l'admission, le dossier de la candidate ou du candidat ayant complété un diplôme post- secondaire sera évalué pour la reconnaissance d'équivalences. Les conditions suivantes s'appliquent :

- les cours transférables doivent avoir été réussis avec une note minimale de C;
- les cours complétés dans le précédent établissement n'ont pas servi à l'obtention d'un diplôme équivalent au programme visé à l'UOF; et
- les cours sont jugés acceptables dans le programme auquel la candidate ou le candidat s'inscrit.

En raison de la nature transdisciplinaire et expérientielle des programmes de baccalauréats spécialisés offerts à l'Université, les crédits obtenus dans un autre établissement pourront seulement être reconnus dans le cadre des cours complémentaires (maximum 18 crédits des 120 crédits du programme) des programmes suivants :

- Études des cultures numériques;
- Études de l'économie et de l'innovation sociale;
- Études des environnements urbains; et
- Études de la pluralité humaine.

Les équivalences sont comptabilisées dans le total des crédits requis pour compléter le programme. Ces crédits apparaissent au relevé de notes avec l'indication « équivalence » (CR). Les cours reconnus en équivalence ne comptent pas dans le calcul des moyennes pondérées.

*Les étudiantes et étudiants ne peuvent pas être inscrits dans deux universités à moins d'avoir une permission de son université d'attache.

*Les candidates et candidats qui ont fait au moins 24 crédits universitaires seront évalués au moment de l'admission en fonction du plus haut niveau de scolarité atteint avant d'entreprendre ses études universitaires.

Étudiante visiteuse ou étudiant visiteur

L'étudiante ou l'étudiant en provenance d'institutions postsecondaires qui n'a pas d'entente avec l'Université peut s'inscrire à l'Université en tant que visiteuse ou visiteur si :

- son institution d'origine remet une lettre de permission;
- l'étudiante ou l'étudiant a réussi un minimum de 24 crédits dans leur institution d'origine;
- l'étudiante ou l'étudiant détient une moyenne cumulative qui démontre un rendement satisfaisant; et
- le niveau de français de l'étudiante ou l'étudiant est satisfaisant.

Le statut d'étudiante visiteuse ou d'étudiant visiteur est accordé pour une seule année universitaire.

Étudiante ou étudiant libre

L'étudiante ou étudiant libre est une personne autorisée par le Bureau du registraire à s'inscrire à un ou plusieurs cours d'un programme sans être admise ou admis dans celui-ci ou sans postuler à un grade. Cette personne est assujettie aux dispositions régissant les cours auxquels elle est inscrite, tels que les préalables, les exigences d'assiduité, les travaux, les examens et les notes de passage. Elle a droit à l'évaluation de ses apprentissages et à l'obtention de crédits.

Nul ne peut cumuler plus de 30 crédits dans un programme de baccalauréat ou 15 crédits d'un certificat à titre d'étudiante ou étudiant libre. Il est toutefois possible de présenter une demande d'admission dans le programme.

Compétences linguistiques

La candidate ou le candidat à un programme de l'Université doit comprendre et parler couramment le français. Elle ou il doit également satisfaire aux exigences linguistiques du programme en question (le cas échéant). Sur demande, elle ou il devra soumettre les résultats officiels d'un des tests de compétence linguistique en français reconnus par l'Université :

- le test du Diplôme d'études en langue française (DELF) avec un niveau B2 (70 % minimum);
- le Test de français international (TFI) avec un résultat de 700 et plus (sur 990);
- le Test d'évaluation du français (TEF) avec un résultat de 600 et plus (sur 900); ou
- le Test de connaissance du français (TCF) avec un résultat de 450 et plus (sur 699).

Demande d'admission et procédures

L'Université utilise le processus standardisé d'admission électronique offert par l'entremise du Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario (OUAC), à l'adresse suivante : <https://www.ouac.on.ca/fr/>. Cette voie permet de déposer une demande d'admission aux baccalauréats pour des études à temps plein.

Pour le Baccalauréat en enseignement à temps partiel ainsi que les programmes courts, les certificats, et les études libres, l'UOF utilise son portail d'admission Omnivox : <https://uof-admission.omnivox.ca/Adm/Admission/Accueil?ReturnUrl=%2FAdm%2Fadmission%2FchoixProgramme>.

Les demandes d'admission reçues après la date limite sont refusées. Une demande d'admission n'est évaluée qu'une fois que le dossier de candidature est complet. Un dossier complet inclut la demande d'admission ainsi que les renseignements sur les antécédents

scolaires (relevés de notes des études secondaires et post-secondaires, le cas échéant) et autres documents permettant l'évaluation de la candidature, le cas échéant.

Dates limites pour les demandes d'admission (et de réadmission)

Type de programme et session d'études	Date limite de la demande d'admission*	Date limite pour compléter son dossier de candidature
Baccalauréat en enseignement Session d'automne 2024 *	1 ^{er} décembre 2023 – peut être prolongée pour atteindre le contingentement au programme	15 décembre – peut être prolongée pour atteindre le contingentement au programme
Autres baccalauréats Session d'hiver 2024	1 ^{er} novembre	15 novembre
Autres baccalauréats Session d'automne 2024 <ul style="list-style-type: none"> • candidates et candidats ayant besoin d'un permis d'études au Canada • candidates et candidats n'ayant pas à obtenir un permis d'études au Canada. 	15 mars 1 ^{er} août	15 avril 10 août
Études libres, programmes courts ou certificats ** Hiver Été	1 ^{er} décembre 1 ^{er} avril	15 décembre 15 avril

Automne	15 août	20 août
---------	---------	---------

* Les demandes se font directement à l'UOF.

** Les demandes pour le parcours à temps partiel se font directement à l'UOF.

OUAC : droits de traitement des demandes d'admission

Les droits sont fixés par le Centre de demandes d'admission aux universités de l'Ontario (OUAC) et sont payables à cette entité. Ces droits sont non remboursables. L'OUAC ne nous acheminera votre demande qu'après réception de ce paiement.

Offres d'admission

Un avis officiel d'offre d'admission ou de refus de candidature est transmis à la candidate ou au candidat par le Bureau du registraire. L'offre d'admission stipule les conditions à remplir, par exemple fournir des relevés officiels lors de la première session d'inscription.

Une offre d'admission à un programme ne peut être reportée à une session d'une année universitaire ultérieure.

Une fausse déclaration ou la production d'un document frauduleux dans une demande d'admission entraîne automatiquement un refus.

Omettre des renseignements sur ses antécédents académiques est considéré comme une fausse déclaration et sera traité ainsi.

Si la personne est déjà inscrite lorsque la fausse déclaration ou le document frauduleux

est découvert, elle sera immédiatement exclue de son programme et de l'Université.

La décision d'admission d'une candidature à un programme

Rencontrer les exigences minimales d'admission ne garantit l'admission automatique à un programme. L'Université de l'Ontario français se réserve le droit d'admettre des candidates et candidats qualifiés parmi toutes les demandes d'admission reçues.

La décision d'admission est sans appel, sauf en cas de vice de procédure. Les candidates et candidats qui s'estiment lésés par une décision et qui seraient en mesure de démontrer un vice de procédure ou de présenter des faits nouveaux de nature à modifier la décision d'admission peuvent en demander la révision auprès du Bureau du registraire. La demande de révision doit être présentée par écrit et motivée dans un délai de dix (10) jours ouvrables suivant la réception de la décision officielle. Le cas échéant, la demande d'admission sera renvoyée pour révision selon les procédures appropriées à l'instance qui est à l'origine de la faute procédurale. Le Bureau du registraire communiquera sa décision dans les vingt (20) jours ouvrables qui suivent la réception de la demande.

Documents d'admission

L'étudiante ou l'étudiant doit présenter des relevés de notes complets et officiels des cours qu'elle ou il a effectués dans des établissements autres que l'Université avant qu'une décision finale ne soit prise au sujet de son admissibilité. Ces documents doivent être soumis le plus rapidement possible après la publication des résultats de son dernier examen, le cas échéant.

Communications électroniques

L'Université communique exclusivement par voie électronique avec les candidates et candidats à l'admission ainsi que les étudiantes et étudiants admis ou inscrits. La communication électronique comprend tout ce qui est créé, enregistré, transmis ou stocké sous forme numérique ou sous toute autre forme immatérielle par des moyens

électroniques, magnétiques ou optiques ou par tout autre moyen équivalent.

Actuellement, il s'agit le plus souvent d'information communiquée par courriel ou sur un site Internet.

Les dispositions suivantes déterminent le mode de communication que la candidate ou le candidat à l'admission ainsi que l'étudiante ou l'étudiant admis ou inscrit doit utiliser pour répondre aux communications de l'Université :

Pour faciliter les communications dès qu'une personne dépose une demande d'admission, elle se voit attribuer un numéro étudiant et l'accès à une adresse courriel de l'Université.

Lorsque l'Université communique avec cette personne, elle le fera via l'adresse électronique qui lui a été attribuée.

Inscription aux cours et droits de scolarité

Statut d'étudiante ou d'étudiant

Les étudiantes et étudiants de premier cycle sont inscrits à l'Université dans :

- un programme d'études menant à un baccalauréat;
- un programme d'études menant à un certificat; ou
- un programme court menant à une attestation d'études; ou
- un cours de premier cycle.

Statut à temps complet et activités professionnelles

Si une étudiante ou un étudiant désire s'inscrire à plus de 15 crédits dans une même session (automne ou hiver), elle ou il aura besoin de l'autorisation préalable du Bureau du registraire, à moins que cela ne soit prévu dans le cheminement du programme.

Pour voir sa requête acceptée, l'étudiante ou l'étudiant doit remplir les conditions suivantes :

- avoir réussi 30 crédits de cours durant l'année universitaire précédente (automne et

hiver); et

- avoir obtenu une MCP minimum de 3,5.

L'Université recommande qu'une étudiante ou un étudiant à temps complet consacre la majeure partie de son temps à ses études. Il n'est pas recommandé de travailler plus de vingt heures par semaine pendant une session d'études régulière.

Choix et inscription aux cours

Pour obtenir le statut d'étudiante ou d'étudiant de l'Université, avec les droits et obligations qui en découlent, une personne qui a accepté une offre d'admission dans un programme doit s'inscrire à des cours, ateliers ou stages chaque session, selon les modalités prévues par son programme, avant la date limite d'inscription indiquée dans le calendrier universitaire. L'inscription rétroactive et les modifications rétroactives à l'inscription ne sont pas autorisées.

Il est de la responsabilité de l'étudiante ou de l'étudiant de vérifier les dates limites et les procédures d'inscription. Sauf indication contraire dans les dispositions des règlements du programme, l'étudiante ou l'étudiant ne peut pas s'inscrire à plus d'un programme à la fois.

Procédure d'inscription aux cours

L'étudiante ou l'étudiant utilise Omnivox pour s'inscrire aux cours et pour créer un emploi du temps sans conflit. Certains cours peuvent être fermés à l'inscription en ligne. L'étudiante ou l'étudiant doit alors contacter le Bureau du registraire. Pour connaître les procédures d'inscription détaillées, veuillez communiquer avec le Bureau du registraire à l'adresse courriel suivante : conseil.academique@uontario.ca.

Exigences préalables aux cours

Le Bureau du registraire peut annuler l'inscription d'une étudiante ou d'un étudiant à un cours si elle ou il ne satisfait pas aux exigences préalables énoncées dans les

descriptions de cours de l'annuaire. Les cours comportant des conditions préalables peuvent ne pas être crédités si les conditions préalables ne sont pas remplies.

Lorsqu'une condition préalable est indiquée, il est entendu que des cours équivalents peuvent être utilisés pour satisfaire à cette exigence. En outre, il est possible d'accorder une exemption à une exigence préalable avec l'approbation écrite du responsable de pôle d'études du programme qui offre le cours.

Les étudiantes et étudiants qui ne sont pas certains de satisfaire aux exigences préalables d'un cours, ou qui souhaitent obtenir une exemption à l'exigence préalable, doivent contacter le Bureau du registraire.

Réinscription aux cours

Afin d'améliorer une note ou de renforcer des connaissances, il est permis de suivre à nouveau des cours échoués ou réussis. Il est également permis de répéter un cours réussi préalable à un autre cours déjà réussi. Cependant, les conditions suivantes doivent être considérées :

- Tous les cours suivis et répétés apparaissent sur le relevé de notes.
- Un cours réussi ou échoué ne peut être répété qu'une seule fois. En cas de deuxième échec, le Bureau du registraire révisera le statut de l'étudiante ou de l'étudiant dans son programme.
- La réinscription à un cours sera permise dans la mesure où cela ne nuit pas au contingentement des groupes en cheminement régulier.
- Seule la meilleure note obtenue pour un cours répété compte dans le calcul de la moyenne de l'étudiante ou de l'étudiant; l'autre note de cours sera annulée.
- Un maximum de 18 crédits peut être répété dans un programme.

Inscription tardive

L'étudiante ou l'étudiant doit terminer son inscription avant la date butoir précisée dans le

calendrier universitaire. Après la fin de la période d'inscription, l'inscription ne sera autorisée que dans des circonstances exceptionnelles, en communiquant directement avec le Bureau du registraire.

Ajout ou abandon de cours avant la date limite d'inscription sans pénalité

L'étudiante ou l'étudiant peut effectuer des changements d'inscription jusqu'à la date limite d'inscription (voir le calendrier universitaire). Normalement, elle ou il effectue ses ajouts, abandons ou échanges de cours de façon autonome en utilisant Omnivox. Si une étudiante ou un étudiant décide de ne pas suivre de cours, elle ou il doit se désinscrire rapidement sur Omnivox pour éviter de payer ses frais de scolarité et pour libérer une place pour une autre personne.

Les professeures et professeurs accompagnent l'étudiante ou l'étudiant pour lui permettre de rattraper la matière, le temps de cours ou le temps de laboratoire manqué en raison d'une l'inscription tardive à l'intérieur de la date limite d'ajout et d'abandon sans pénalité prévue à cet effet.

Ajout ou abandon de cours après la date limite d'inscription

Après la date limite d'inscription, l'étudiante ou l'étudiant doit obtenir la permission du Bureau du registraire pour ajouter un ou plusieurs cours à son horaire.

Il est possible d'abandonner un cours avec ou sans pénalité. Veuillez consulter la section Calendrier de l'Annuaire universitaire pour connaître tous les détails à ce sujet. Toutefois, aucun changement d'inscription ne sera approuvé après la date limite figurant dans le calendrier universitaire. Une étudiante ou un étudiant qui n'abandonne pas officiellement un cours à la date limite pour le faire se verra donc attribuer une note basée sur le travail de session effectué pour la portion du cours qu'elle ou il a suivi et devra acquitter le paiement des droits de scolarité du cours.

Les étudiantes et étudiants qui envisagent d'abandonner un cours sont invités à discuter avec la conseillère ou le conseiller aux études des questions relatives à sa décision.

Retrait et remboursement

Le retrait de cours n'entraîne pas automatiquement un remboursement. Veuillez consulter le calendrier universitaire pour connaître les dates d'échéance.

Si une étudiante ou un étudiant abandonne un cours avant la date limite de remboursement à 100 %, aucun droit de scolarité ne sera facturé. Dans le cas d'un retrait volontaire, l'Université de l'Ontario français se réserve le droit de retenir le dépôt d'inscription.

Si le changement de cours entraîne un changement de statut d'inscription (par exemple, de temps plein à temps partiel), les frais afférents seront également réévalués en conséquence. Les abandons de cours ne peuvent être effectués que sur la plateforme Omnivox par les étudiantes et étudiants, et ce, jusqu'à la date limite prévue à cet effet pour une session donnée.

Si une étudiante ou un étudiant abandonne un cours après la date limite d'inscription et jusqu'à la date limite de remboursement, un montant équivalent à 50 % des droits de scolarité prévus pour ce cours lui sera facturé. Les droits accessoires seront également réévalués.

Les étudiantes et étudiants qui abandonnent un ou des cours après la date limite de remboursement ne bénéficient d'aucun remboursement.

L'étudiante ou l'étudiant qui s'inscrit et cesse de suivre ses cours, ou qui ne les suit jamais, sans abandonner officiellement, n'a droit à aucun remboursement des droits de scolarité et la somme sera imputée au solde du compte de l'étudiante ou de l'étudiant.

Les délais de paiement des frais sont fermes et sont strictement appliqués. L'étudiante ou l'étudiant doit s'assurer qu'elle ou il traite et confirme tout retrait à un ou des cours avant la date limite requise. Ne pas connaître la date limite ou ses conséquences ne constitue pas une justification de remboursement. Aucune considération financière particulière n'est accordée à l'étudiante ou l'étudiant qui doit se retirer après les dates limites.

L'étudiante ou l'étudiant est responsable de vérifier l'exactitude de son inscription. Elle ou il doit valider le ou les changements de cours et tout changement au solde de son compte étudiant en consultant son horaire de cours et sa facture sur Omnivox.

Le solde des comptes peut être consulté en ligne dans le compte Omnivox de l'étudiante ou de l'étudiant, ou en envoyant un courriel à facturation@ontario.ca.

Le Bureau d'aide financière aux étudiantes et étudiants émet les remboursements avec un délai pouvant aller jusqu'à six semaines après la date limite pour obtenir un remboursement. Les remboursements sont effectués par le même moyen que le paiement initial.

Si le compte de l'étudiante ou de l'étudiant affiche un trop-perçu, elle ou il recevra un remboursement.

Les bourses d'études de premier cycle et les autres paiements sont appliqués directement au compte de droits de scolarité de l'étudiante ou de l'étudiant. Une fois que les droits de scolarité et autres frais sont payés en totalité, tout excédent sera remboursé à l'étudiante ou à l'étudiant.

Les changements de statut d'inscription de temps plein à temps partiel entraîneront des conséquences pour les prêts étudiants auprès du Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario (RAFEO).

Facturation à un tiers

Toute étudiante ou tout étudiant dont les frais sont payés par une autre personne est considéré comme une étudiante tierce parrainée ou un étudiant tiers parrainé. Les mêmes dates limites de paiement sont en vigueur, même si les étudiantes ou étudiants sont parrainés.

Si la somme n'est pas reçue à la date limite de paiement, des pénalités financières seront imposées. Les étudiantes ou étudiants ayant un solde de plus de 1 000 \$ de la session précédente ne sont pas autorisés à s'inscrire à la session suivante ou pourraient voir leur inscription être annulée.

Reçus d'impôts

Les documents fiscaux seront disponibles en version électronique dans le compte Omnivox de l'étudiante ou de l'étudiant.

Politique et directives relatives à la poursuite des études

Indications au sujet des exigences des programmes

L'étudiante ou l'étudiant doit se référer à l'annuaire en vigueur au moment de son admission ou de sa réadmission pour connaître les règlements qui régissent les exigences de son programme d'études.

Sauf indication contraire, les changements apportés aux exigences d'un programme d'études (c'est-à-dire les cours obligatoires spécifiés pour un programme d'études particulier, ou le nombre de crédits de cours requis dans des domaines spécifiques, ou le total de crédit de cours requis dans le programme menant à un diplôme) ne s'appliquent qu'aux nouvelles étudiantes et aux nouveaux étudiants et à celles et ceux qui sont réadmis dans le programme après l'entrée en vigueur des changements.

Lorsqu'un cours obligatoire pour un programme diplômant n'est plus offert, l'Université peut préciser un cours de remplacement. L'étudiante ou l'étudiant qui interrompt son programme et qui doit faire une demande de réadmission devra se conformer à tout nouveau règlement ou toute nouvelle politique lors de la reprise des études.

Durée limite des études

Lorsqu'une étudiante ou un étudiant n'a pas obtenu un baccalauréat spécialisé après huit (8) années d'études, le Bureau du registraire peut lui imposer, pour actualiser sa formation, des cours additionnels afin de remplir les exigences de son programme.

Présence en classe

L'approche pédagogique en vigueur à l'Université se veut expérientielle et axée sur la découverte. Ceci implique que les étudiantes ou étudiants sont activement engagés dans sa démarche d'apprentissage. Les professeures et professeurs organiseront des activités en personne et à distance visant à les aider à développer les compétences visées par chaque cours.

Procédure d'évaluation et système de notation

Au début de chaque cours, la professeure ou le professeur fournit à l'étudiante ou à l'étudiant un plan de cours qui comprend les éléments suivants :

- un synopsis du cours;
- les compétences développées par le cours;
- la place du cours dans le programme;
- les liens avec les compétences développées par le programme;
- les modalités d'enseignement et d'apprentissage;
- les modalités d'évaluation des apprentissages;
- le calendrier des activités;
- les ressources bibliographiques et médiatiques; et
- la politique relative à la fraude académique, au plagiat et à la citation inappropriée.

L'Université s'engage à respecter les normes les plus élevées en matière d'intégrité et d'honnêteté universitaires. On s'attend à ce que toutes les étudiantes et les étudiants connaissent ces normes et respectent les politiques de l'Université à cet égard. Elles et ils sont particulièrement encouragés à se familiariser avec les dispositions du Code de conduite des étudiantes et étudiants (en développement) et à éviter tout comportement qui pourrait entraîner des soupçons de tricherie, de plagiat, de déformation des faits ou de participation à une infraction. La fraude est une infraction grave et peut entraîner la suspension ou l'expulsion de l'Université.

Le présent document et les politiques et directives de l'Université ont préséance sur les indications contenues dans les plans de cours, syllabus et sites de cours.

Chaque évaluation est liée aux compétences spécifiques visées par le cours. Les critères d'évaluation doivent être communiqués aux étudiantes et étudiants au début et tout au long du cours. La professeure ou le professeur doit accorder aux étudiantes et étudiants un délai raisonnable pour effectuer un travail, en tenant compte de son poids relatif dans l'évaluation.

Durant la session, la professeure ou le professeur doit corriger et rendre une rétroaction appropriée tout en retournant à l'étudiante ou l'étudiant tous les travaux de session en temps opportun. Une rétroaction substantielle doit être fournie avant la date limite d'abandon du cours.

L'étudiante ou l'étudiant qui se pose des questions sur l'application de ces procédures peut consulter la professeure ou le professeur responsable du cours.

Si les procédures ci-dessus n'ont pas été suivies ou si l'étudiante ou l'étudiant a des doutes sur la notation et son évaluation, elle ou il peut faire part de ses doutes à la personne appropriée dans l'ordre suivant :

- la professeure ou le professeur responsable du cours;
- la ou le responsable du pôle d'études et de recherche au sein duquel le cours est enseigné.

Les étudiantes et étudiants qui ont besoin de conseils sur ces questions sont invités à contacter le Bureau du registraire.

Barème officiel de notation

Le barème de notation de l'Université est alphanumérique. Il doit être utilisé pour tous les cours, sauf dans les cas approuvés par le Sénat. La nature des compétences spécifiques attendues à la fin de certains cours pourrait exiger l'utilisation d'une évaluation du type « Réussite/Non-réussite ».

Note alphabétique	MPC	Pourcentage
A+	4,3	90-100 %
A	4,0	85-89 %
A-	3,7	80-84 %

B+	3,3	75-79 %
B	3,0	70-74 %
B-	2,7	65-69 %
C+	2,3	60-64 %
C*	2,0	55-59 %
D	1,7	50-54 %
E	0	0-49 %
DE*	0	0-54 %

*La note C est la note de passage pour un cours de spécialisation.

*La note DE est la note d'échec pour un cours de spécialisation.

Autres notes sans valeur numérique (ne contribuant pas à la moyenne pondérée cumulative)

RT	Retrait de cours	Mention utilisée lorsque l'étudiant-e s'est retiré-e officiellement d'un cours après la date limite de retrait de cours sans frais. Elle n'a aucune valeur numérique et n'entre pas dans le calcul des moyennes.
HP	Hors programme	Mention utilisée pour un cours complété par l'étudiant-e qui ne fait pas partie des cours obligatoires ou des exigences de son programme.

IN	Incomplet	Mention utilisée de façon temporaire dans l'attente de la remise de tous les travaux ou d'un examen différé lorsque l'étudiant-e est empêché-e par une maladie, un problème domestique ou toute autre circonstance extrême de remettre un travail avant la fin de la session. La notation incomplète se traduit par un échec (F) en plus d'une remarque de « 1 » si les travaux n'ont pas été complétés dans les 10 jours suivant la fin de la période d'examens finaux.
TR	Transfert de crédit	Mention utilisée pour un cours réussi que l'étudiant-e a suivi dans un autre établissement d'enseignement avec l'autorisation préalable de la direction de son programme et du Bureau du registraire en vertu de la Directive sur les reconnaissances des acquis universitaires et les acquis expérimentiels. Elle ne compte pas dans le calcul des moyennes.
SC	Sans crédit	Mention utilisée pour indiquer qu'aucun crédit n'est rattaché au cours. Elle n'a aucune valeur numérique et ne compte pas dans le calcul des moyennes.
CR	Réussite	Mention utilisée pour indiquer la réussite d'un cours avec une note sans valeur numérique. Elle ne compte pas dans le calcul des moyennes.
NR	Non-réussite	Mention utilisée pour indiquer la non-réussite d'un cours avec une note sans valeur numérique. Elle ne compte pas dans le calcul des moyennes.
EC	En cours	Mention utilisée pour indiquer un cours auquel l'étudiant-e est inscrit-e à une session donnée, mais qui n'a pas encore été réussi.
« 1 »		Remarque ajoutée à la note finale de l'étudiant-e qui est inscrit-e à un cours, mais qui n'a pas complété tous les travaux requis. Cette remarque peut être ajoutée à une note de réussite ou d'échec.

« 2 »	Remarque ajoutée à la note finale de l'étudiant-e qui est inscrit-e à un cours réussi qu'elle ou il a choisi de reprendre pour améliorer sa note. Cette remarque implique que la première note finale est annulée. Cette remarque est ajoutée à une note de réussite.
-------	---

Examens / intégration des apprentissages

Dans cette section, l'expression « examen » désigne toute épreuve permettant d'évaluer les apprentissages réalisés par l'étudiante ou l'étudiant, qu'il s'agisse d'un examen écrit ou oral, d'un test, d'un jeu-questionnaire ou de tout autre travail noté qui est prévu dans le cadre de la période d'intégration des apprentissages.

Il ne peut y avoir qu'une épreuve finale par cours.

La période d'intégration des apprentissages est indiquée au calendrier des activités du plan de cours de l'étudiante ou de l'étudiant. Il est de la responsabilité de l'étudiante ou de l'étudiant de s'assurer de compléter tous ses examens aux dates indiquées.

Toute demande d'accommodement pour des motifs religieux doit être faite dans les dix jours suivant le début des cours.

Absence ou retard aux examens

En cas d'absence ou retard, il est important que l'étudiante ou l'étudiant contacte la professeure ou le professeur responsable du cours pour justifier son absence ou son retard.

Si une étudiante ou un étudiant découvre qu'elle ou il a deux examens reportés (ou plus) prévus en même temps, elle ou il doit en informer la professeure ou le professeur responsable de chacun des cours le plus rapidement possible et au moins cinq jours avant la date de l'examen. Les deux responsables se consulteront et prendront les dispositions nécessaires pour l'étudiante ou l'étudiant.

Examens différés

Les demandes d'examens différés s'appliquent uniquement aux examens à faire ou à soumettre durant la période d'activités d'intégration des apprentissages à la fin de la session. Ils permettent à l'étudiante ou à l'étudiant de faire ou de soumettre son examen à une date ultérieure conformément aux dispositions suivantes.

L'absence à un examen ou à un test et la remise tardive de travaux pour cause de maladie ou de situation de vie exceptionnelle doivent être justifiées, sans quoi l'étudiante ou l'étudiant ne pourra pas faire une demande d'examen différé ou de report de travaux

Si l'empêchement d'ordre médical est imprévisible, l'étudiante ou l'étudiant doit aviser, par écrit, la professeure ou le professeur responsable du cours et le Bureau du registraire, ainsi que présenter un certificat médical indiquant la date de l'absence dans les cinq jours ouvrables qui suivent la date de l'examen ou la date de remise du travail, et ce, à moins de circonstances exceptionnelles, documentées, qui l'empêcheraient de le faire.

L'absence à un examen et la remise tardive de travaux à cause d'une situation de vie exceptionnelle doivent être justifiées par écrit dans les cinq jours ouvrables qui suivent la date de l'examen ou la date de remise du travail. La professeure ou le professeur responsable du cours et l'Université se réservent le droit d'accepter ou de refuser la raison avancée. Les raisons telles que les voyages, le travail et les erreurs commises dans la lecture de l'horaire des examens ne sont pas acceptées, sauf dans des cas exceptionnels et documentés.

Les demandes d'examens différés doivent être faites auprès du Bureau du registraire dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de l'examen.

- Examens finaux différés d'automne/d'hiver : Dans les délais décrits ci-dessous, l'heure et le lieu de l'examen final différé seront déterminés par la professeure ou le professeur responsable du cours. Les professeures et professeurs sont encouragés à inclure la date, l'heure et le lieu de l'examen différé dans le plan du cours si un tel examen est nécessaire.
- Examens finaux différés de la session d'automne : Les examens finaux différés à

la session d'automne doivent avoir lieu avant la fin de la semaine de lecture de la session suivante. Une fois la date convenue avec l'étudiante ou l'étudiant, la professeure ou le professeur doit aviser le Bureau du registraire de la date de l'examen différé.

- Examens finaux différés de la session d'hiver : Les examens finaux différés à la session d'hiver doivent avoir lieu avant le 20 mai. Une fois la date convenue avec l'étudiante ou l'étudiant, la professeure ou le professeur doit aviser le Bureau du registraire de la date de l'examen différé.
- Examens finaux différés de la session d'été : Les examens finaux différés à la session d'été doivent avoir lieu avant la fin de la semaine de lecture de la session suivante. Une fois la date convenue avec l'étudiante ou l'étudiant, la professeure ou le professeur doit aviser le Bureau du registraire de la date de l'examen différé.

Lorsque les étudiantes et étudiants sont absents d'un examen final différé sans raison valable, la note finale sera calculée en utilisant la note brute de zéro pour l'examen final.

Réussite ou échec d'un cours

Conformément à l'article 3.1 de la Directive : Procédure d'évaluation des étudiantes et étudiants et système de notation :

- Au 1^{er} cycle, la note minimale de réussite dans un cours est D ou 50 %. Pour les cours de spécialisation, la note minimale de réussite est C ou 55 %.
- Aux cycles supérieurs, la note minimale de réussite dans un cours est B- ou 65 %.

Les règlements spécifiques à certains programmes peuvent exiger une note de réussite supérieure.

Calcul de la moyenne

- Moyenne pondérée

La note pondérée est une mesure du rendement dans un cours. Elle tient compte du

nombre de crédits et de la valeur numérique de la note alphabétique. La note pondérée se calcule pour chaque cours en multipliant le nombre de crédits de cours par la valeur numérique correspondant à la note alphabétique.

- **Moyenne pondérée cumulative**

La moyenne pondérée cumulative (MPC) est une mesure du rendement de l'étudiante ou de l'étudiant pour l'ensemble des cours suivis (avec ou sans succès).

La moyenne pondérée cumulative (MPC) se calcule en divisant la somme de toutes les notes pondérées par la somme des crédits de tous les cours suivis (avec ou sans succès).

Le calcul de la moyenne pondérée cumulative (MPC) s'effectue à la fin de l'inscription de l'étudiante ou de l'étudiant en automne/hiver (ou à la fin du programme) et est basé sur les notes finales de tous les cours suivis pendant cette période. Si les étudiantes et étudiants sont arrivés à la fin de leur programme, le calcul inclura toutes les périodes d'inscription aux cours qui ont compté pour le programme.

Ce calcul s'applique à tous les programmes d'études de 1^{er} cycle.

La moyenne pondérée cumulative (MPC) est remise à zéro lorsque les étudiantes et étudiants sont admis à un deuxième baccalauréat ou à un programme professionnel.

- **Moyenne pondérée trimestrielle**

La moyenne pondérée trimestrielle (MPT) est une mesure du rendement de l'étudiante ou de l'étudiant sur l'ensemble de ses cours pour une session donnée. Le calcul de la moyenne pondérée trimestrielle (MPT) se fait sur la base d'un minimum de neuf crédits suivis durant la session d'automne ou d'hiver. La moyenne pondérée trimestrielle (MPT) se calcule en divisant la somme de toutes les notes pondérées par la somme des crédits tentés.

Procédure d'appel et de révision de notes

Le processus d'appel et de révision de notes est le même pour toute étudiante ou tout étudiant de l'Université.

L'attribution des notes est la responsabilité initiale de la professeure ou du professeur responsable du cours. Tout grief concernant les notes doit d'abord être discuté avec la professeure ou le professeur. Si le problème n'est pas résolu, les étudiantes et étudiants sont encouragés à parler avec la ou le responsable de pôle d'études et de recherche au sein duquel le cours est enseigné.

Ce processus informel a pour but de précéder et d'éviter un appel formel, mais n'exclut pas un appel formel auprès du Comité des appels. Les étudiantes et étudiants doivent contacter le Bureau du registraire pour connaître les procédures complètes d'appel des notes et les délais à respecter tels qu'énoncé dans la [Directive d'évaluation des étudiantes et étudiants et système de notation](#).

La demande de révision s'applique uniquement à un travail de session valant au moins 30 % de la note de cours. Pour un appel pour un travail de session de groupe, il faut l'accord de tous les membres du groupe.

La note reçue lors de la révision de note remplace automatiquement la note initiale du travail de session pour le calcul de la note finale pour le cours même si elle est inférieure à la note initiale.

Relevé de notes et historique universitaire

L'étudiante ou l'étudiant doit savoir que le relevé de notes officiel est un document permanent et que tous les renseignements relatifs aux cours suivis, aux notes et au rendement universitaire y apparaîtront de manière permanente.

Le relevé de notes provisoire présente les résultats obtenus par l'étudiante ou l'étudiant pendant une session universitaire. Il est disponible dès que les notes de la session deviennent officielles.

Si le relevé de notes provisoire contient des inexactitudes, ou si des éléments essentiels n'y apparaissent pas, l'étudiante ou l'étudiant doit l'indiquer au Bureau du registraire dans les

quatre-vingt-dix (90) jours qui suivent la date à laquelle les notes sont officielles, sans quoi le relevé de notes provisoire demeurera inchangé.

Rendement académique

Même si un suivi des résultats d'études est assuré chaque session, le rendement de toute étudiante ou de tout étudiant inscrit dans un programme de baccalauréat est évalué à la fin de chaque année universitaire. L'étudiante ou l'étudiant est classé dans l'une des trois catégories suivantes. Noter que pour obtenir un diplôme de fin d'études, une moyenne cumulative pondérée minimale de 2,0 est exigée.

- **Rendement satisfaisant** : L'étudiante ou l'étudiant qui présente une moyenne de session de 2,0 ou plus peut poursuivre ses études à l'Université.
- **Rendement marginal** : Les étudiantes et étudiants qui présentent une moyenne entre 1,7 et 1,9 inclusivement seront placés en probation*. Un soutien individualisé sera mis en place pour les accompagner.
- **Rendement insatisfaisant** : L'étudiante ou l'étudiant qui présente une moyenne inférieure à 1,7 devra abandonner son programme. Elle ou il ne pourra se réinscrire normalement (et cela à titre probatoire) qu'après un délai d'un an. Elle ou il devra soumettre une demande de réadmission*. L'étudiante ou l'étudiant peut se faire imposer un plan de mise à niveau pour réintégrer son programme. Ceci peut inclure un transfert vers un autre parcours de formation. L'étudiante ou l'étudiant peut faire appel de la décision d'exclusion du programme si elle ou il est capable de démontrer qu'il y'a eu des circonstances exceptionnelles qui ont affecté son rendement (p. ex., une maladie invalidante, des problèmes domestiques graves ou des circonstances décrites dans la Politique de l'Université sur la discrimination, le harcèlement et l'obligation d'accommodement y compris les croyances religieuses reconnues).

*Réadmission : Les étudiantes et étudiants invités à se retirer et qui présentent une demande de réadmission doivent rencontrer une conseillère ou un conseiller aux études pour développer un plan de remise à niveau.

*Probation : Les étudiantes et étudiants autorisés à poursuivre leur programme à titre

probatoire ou après avoir été invités à se retirer de l'Université doivent respecter l'exigence suivante :

- Réussir au moins 18 crédits pour les sessions d'automne et hiver;
- Réussir avec une moyenne minimale de 2,0.

L'incapacité à remplir cette condition mènera normalement à une exclusion de l'Université.

Interruption des études

L'étudiante ou l'étudiant de premier cycle qui se retire volontairement de son programme pendant trois sessions consécutives ou moins peut se réinscrire dans son programme sans soumettre une nouvelle demande d'admission. Ceci n'inclut pas des absences prolongées justifiées. Après une absence de plus de trois sessions consécutives, incluant la session d'été, elle ou il doit refaire une demande d'admission.

L'étudiante ou l'étudiant peut faire une demande de congé temporaire uniquement pour des raisons médicales, de compassion ou parentales. Les demandes de congés temporaires doivent être faites auprès du Bureau du registraire.

Appels et griefs

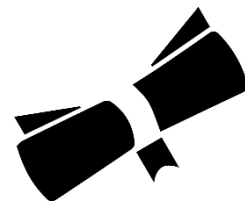
La politique est en cours de développement et sera mise à jour une fois adoptée par le Sénat de l'Université.

Collation des grades

- Conditions d'obtention

Pour obtenir un baccalauréat spécialisé de 120 crédits offert par l'Université, l'étudiante ou l'étudiant doit :

- a. obtenir le nombre total de crédits exigés dans le programme, dont un maximum de 42 crédits de niveau 1000;



- b. obtenir au moins la moitié des crédits exigés dans le programme à l'Université*;
- c. maintenir une moyenne pondérée cumulative (MPC) d'au moins 2,0; et
- d. satisfaire aux exigences du programme.

Pour obtenir un baccalauréat en éducation, l'étudiante ou l'étudiant doit :

- a. obtenir le nombre total de crédits exigés dans le programme;
- b. obtenir une note minimale de 70 % dans chacun de ses cours;
- c. satisfaire aux exigences spécifiques du programme quant aux stages.

Pour obtenir un certificat universitaire de 30 crédits offert par l'Université, l'étudiante ou l'étudiant doit :

- a. obtenir le nombre total de crédits exigés dans le programme de certificat, tel qu'approuvé par le Sénat;
- b. maintenir une moyenne pondérée cumulative (MPC) d'au moins 2,0; et
- c. satisfaire aux exigences du programme dans les trois années qui suivent la date de son inscription initiale au programme, sauf si les exigences applicables au programme concerné prévoient une autre durée.

Mention d'honneur

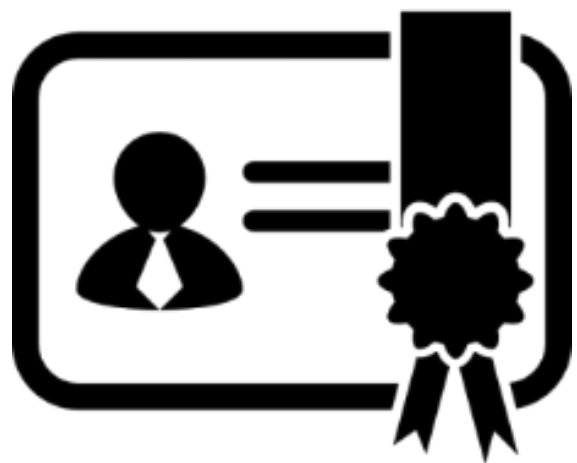
L'Université accorde les mentions d'honneur suivantes :

- L'étudiante ou l'étudiant qui termine son année universitaire avec une moyenne minimale de 3,5 dans un minimum de 24 crédits durant les trimestres d'automne et d'hiver recevra la mention « Reconnaissance du Vice-Rectorat ».
- Les étudiantes et étudiants qui complètent seulement un trimestre d'automne ou d'hiver avec un minimum de 12 crédits et une moyenne minimale de 3,5 seront considérés pour la « Reconnaissance du Vice-Rectorat ».
- L'étudiante ou l'étudiant qui termine son année universitaire avec une moyenne minimale de 3,7 dans un minimum de 24 crédits durant les trimestres d'automne

et d'hiver recevra la mention « Reconnaissance du Rectorat ».

- Les étudiantes et étudiants qui complètent seulement un trimestre d'automne ou d'hiver avec un minimum de 12 crédits et une moyenne minimale de 3,7 seront considérés pour la « Reconnaissance du Rectorat ».
- L'étudiante ou l'étudiant qui obtient une moyenne minimale de 3,5 dans les 60 derniers crédits attribuables au programme et qui complète 24 crédits ou plus dans chacun des trimestres d'automne et d'hiver des deux dernières années aura droit à la mention « Reconnaissance du Vice-Rectorat ».
- L'étudiante ou l'étudiant qui obtient une moyenne minimale de 3,7 dans les 60 derniers crédits attribuables au programme et qui complète 24 crédits ou plus dans chacun des trimestres d'automne et d'hiver des deux dernières années aura droit à la mention « Reconnaissance du Rectorat ».

Les cours sans note finale, mais donnant droit à des crédits, ne seront pas considérés. La moyenne sera calculée en fonction du nombre de cours notés.



Liste des programmes de 1^{er} cycle

Baccalauréat en Éducation (primaire/moyen)

Le programme du baccalauréat en Éducation (B.Éd.) a pour objectifs de développer :



- une **connaissance** du cadre légal, réglementaire, institutionnel et curriculaire de l'éducation, des principes et des méthodes de l'apprentissage, de l'enseignement, de la différenciation, de la psychologie de l'enfance, de la gestion, de l'évaluation et de la recherche en éducation, de la littératie et de la numératie, des méthodes de planification, enseignement et évaluation en français, en mathématiques, en sciences et technologies, en études sociales, en éducation physique et santé, en anglais et en éducation artistique;
- une **compréhension** des enjeux liés à l'éducation en milieu francophone minoritaire, à l'apprentissage à l'ère numérique et, de façon générale, à la pluralité humaine et l'équité au 21^e siècle;
- des **compétences** qui permettent aux futurs enseignants de guider et d'interagir avec les élèves en respectant leur unicité et leur diversité, de communiquer avec leurs parents et la communauté, de travailler en équipe et de collaborer avec leurs pairs, d'utiliser à bon escient les technologies numériques du 21^e siècle et de s'adapter au changement constant;
- une **posture** réflexive, critique et engagée envers l'éducation inclusive, l'équité, l'enseignement sensible à la culture, l'épanouissement social et culturel des communautés francophones, la réconciliation avec les peuples autochtones et le développement durable.

Plus particulièrement, l'enseignement des cours, la supervision du portfolio et des stages sont orientés vers le développement chez l'étudiante ou l'étudiant :

1. d'une connaissance approfondie du contenu des programmes d'études et documents d'appui du curriculum de l'Ontario;

2. d'une compréhension des liens théorie-pratique et une démonstration de l'intégration des théories et pratiques;
3. d'une capacité de réfléchir sur ses pratiques et de s'auto-évaluer;
4. d'une démonstration de professionnalisme basée dans le code déontologique de l'Ordre des enseignantes et enseignants de l'Ontario (OEEO) et les normes de l'exercice de la profession enseignante;
5. d'une valorisation des identités multiples et leurs contributions à enrichir l'environnement scolaire (p. ex., les identités francophones et la pluralité culturelle); et
6. d'une orientation de l'enseignante ou de l'enseignant comme citoyenne ou citoyen critique et engagée ou engagé qui inclut une conscientisation au niveau des recommandations de la Commission Royale sur la Vérité et la Réconciliation et une démonstration d'une intégration de ces dernières dans son enseignement.

Admission au programme

Le programme du B.Éd. (primaire/moyen) est un programme professionnalisant offert à toute personne qui désire se former pour une carrière dans l'enseignement et qui détient un grade universitaire de premier cycle, ou l'équivalent à l'étranger. Le programme du B.Éd. est composé de deux parties et peut être suivi à temps plein ou à temps partiel. Ce programme de 16 mois est consécutif.

À la suite de la réussite de la première partie du programme, il y a la possibilité de faire la demande d'un certificat de qualification et d'inscription transitoire auprès de l'OEEO.

Durée prévue du programme consécutif :

- temps plein : quatre (4) sessions consécutives d'études, dont la première session est la première partie du programme;
- temps partiel : dix (10) sessions pour la totalité du programme, dont un an (3 sessions) est la première partie du programme.

Critères d'admission

Les critères d'admission sont les suivants :

- la détention d'un grade universitaire général de premier cycle d'un minimum de 90 crédits ou son équivalent; ou d'un baccalauréat de quatre ans dans un collège canadien.
- une moyenne d'admission de 70 % (moyenne cumulative pondérée de 3,0 sur 4,3) calculée à partir de :
 - cours donnant lieu à 60 crédits parmi les 90 crédits du programme général, répartis ainsi :
 - les vingt (20) meilleurs cours de session de premier cycle; ou
 - les dix (10) meilleurs cours annuels de premier cycle; ou
 - toute autre combinaison équivalente.
- le profil de la candidate ou du candidat, précisant les expériences connexes;
- les résultats d'entrevue (orale et écrite).

Au début du semestre, lors duquel le premier stage aura lieu, si ce n'est déjà fait, l'étudiante ou l'étudiant devra soumettre son casier judiciaire (y compris une vérification pour le secteur vulnérable). Tout changement au statut du casier judiciaire pourrait nuire à la poursuite des stages obligatoires du programme.

Pour de plus amples renseignements sur les exigences de certification professionnelle, consultez l'Ordre des enseignantes et enseignants de l'Ontario.

Progression et obtention du diplôme

Pour obtenir le diplôme *Baccalauréat en éducation* (primaire/moyen), l'étudiante ou l'étudiant doit remplir les conditions suivantes :

- obtenir une note minimale de B (70 %) dans chacun des cours;
- réussir tous les stages de formation pratique (minimum de 80 jours).

Si les étudiantes ou étudiants n'obtiennent pas la note minimale requise, soit 70 %, elles ou ils seront mis en probation pour une session. Si leurs notes dans la session de probation rencontrent les exigences minimales, elles ou ils pourront poursuivre le programme du B.Éd. Si la note minimale n'est pas obtenue, les étudiantes ou étudiants devront se retirer du programme.

Reconnaissance de l'Ordre des enseignantes et enseignants de l'Ontario (OEEO)

Le baccalauréat en éducation est agréé par l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et le programme inclut quatre stages pratiques obligatoires.

Pour être en mesure de participer aux stages, une vérification de casier judiciaire pour le secteur vulnérable est requise. Cette vérification doit être présentée **avant l'inscription initiale au programme.**

Durée limite des études

L'étudiante ou l'étudiant dispose de sept (7) années d'études pour obtenir son diplôme. Au-delà de cette période, le bureau du Registraire peut imposer des cours additionnels afin de veiller à ce que les exigences du programme soient respectées.

Afin de maintenir le certificat de qualification et d'inscription transitoire de l'OEEO, l'étudiante ou l'étudiant doit poursuivre ses études. Le certificat de qualification et d'inscription transitoire est valide pour une durée de 6 ans.

Interruption des études

À la suite de trois semestres consécutifs sans inscription, l'étudiante ou l'étudiant devra déposer une nouvelle demande d'admission.

Politiques spécifiques au baccalauréat en Éducation (primaire/moyen)

Présence, participation et absences

La présence aux cours et la participation aux activités contribuent à une formation professionnelle robuste ainsi qu'à la richesse des situations d'apprentissage de toutes et tous. Veuillez noter qu'à la suite de sept heures d'absence en cours, ou de deux jours d'absence en stage sans pièce justificative, l'étudiante ou l'étudiant pourrait se voir refuser la permission de poursuivre les cours.

Modalités des cours : en personne et hybride

Les cours du B.Éd. sont offerts en comodalité, soit en ligne ainsi qu'en personne. Ces cours sont enregistrés pour que les étudiantes et étudiants puissent les suivre aussi de façon asynchrone en cas d'absence prévue (pas plus de 7 heures par cours). Puisque la participation aux activités de cours contribue à la formation professionnelle ainsi qu'à la richesse des situations d'apprentissage pour toutes et tous, celles et ceux qui participent à quelques sessions du cours en mode asynchrone se doivent de participer activement à des dialogues virtuels et d'autres activités expérientielles. Veuillez noter que le programme du B.Éd. ne peut pas être suivi exclusivement en mode asynchrone. Ces exigences sont communiquées dans les plans du cours.

Les stages doivent être effectués dans une école de langue française en Ontario avec une enseignante d'accueil approuvée ou un enseignant d'accueil approuvé par le pôle d'Enseignement et apprentissage.

Réussite des stages

Pour se voir décerner un B.Éd., les étudiantes et étudiants doivent réussir tous leurs stages. L'étudiante ou l'étudiant doit compléter un total d'au moins 80 jours de stage. En cas d'absence, elle ou il doit reprendre le ou les jours manqués. La réalisation du portfolio du B.Éd. est concomitante avec la majorité des stages.

Cheminement dans le programme

CHEMINEMENT DU PROGRAMME À TEMPS PLEIN :

Session 1 (15 crédits)

EDU1003 Numératie I : Planification de l'apprentissage et évaluation (1 cr.)

EDU1011 Littératie I : Planification de l'apprentissage et évaluation : français et en anglais (2 cr.)

EDU1012 Planification de l'apprentissage et évaluation : Sciences (3 cr.)

EDU1101 Gestion des contextes d'apprentissage et apprentissage socioaffectif (3 cr.)

EDU1105 Planification de l'enseignement et de l'évaluation : théories et pratiques (3 cr.)

EDU1200 Portfolio de compétences en enseignement I (1 cr.)

EDU1201 Stage d'observation, d'encadrement et de planification I (2 cr.)

Fin de la première partie du B.Éd : possibilité de faire demande d'un certificat de qualification et d'inscription transitoire auprès de l'OEEO.

Session 2 (15 crédits)

EDU1102 Développement de l'enfant et transitions vécues (3 cr.)

EDU1103 Système scolaire de l'Ontario I (1 cr.)

EDU1104 Apprendre et enseigner à l'ère numérique I (1 cr.)

EDU2001 Littératie II : Planification de l'apprentissage et évaluation : français et en anglais (2 cr.)

EDU2004 Numératie II : Planification de l'enseignement et de l'apprentissage (1 cr.)

EDU2104 Apprentissage pour tous (3 cr.)

EDU2200 Portfolio de compétences en enseignement II (1 cr.)

EDU2201 Stage d'observation et d'enseignement II (3 cr.)

Session 3 (16 crédits)

EDU2002 Planification de l'apprentissage et évaluation : Éducation physique et santé (3 cr.)

EDU2003 Planification de l'apprentissage et évaluation : Études sociales (3 cr.)

EDU2102 Apprendre et enseigner à l'ère numérique II (1 cr.)

EDU2103 Système scolaire de l'Ontario II (1 cr.)

EDU3001 Numératie III : Planification de l'apprentissage et évaluation (3 cr.)

EDU3102 Apprendre et enseigner à l'ère numérique III (1 cr.)

EDU3200 Portfolio des compétences en enseignement IIIA (1 cr.)

EDU3201 Stage d'observation et d'enseignement IIIA (3 cr.)

Session 4 (14 crédits)

EDU2101 Développement de compétences interculturelles et approches pédagogiques en milieu minoritaire (3 cr.)

EDU3002 Planification de l'apprentissage et évaluation : Éducation artistique (3 cr.)

EDU3101 Littératie III : Planification de l'apprentissage et évaluation : français et en anglais (3 cr.)

EDU3103 Système scolaire de l'Ontario III (1 cr.)

EDU3300 Portfolio des compétences en enseignement IIIB (1 cr.)

EDU3301 Stage d'observation et d'enseignement IIIB (3 cr.)

CHEMINEMENT DU PROGRAMME À TEMPS PARTIEL :

Session 1 (5 crédits)

EDU1011 Littérature I : Planification de l'apprentissage et évaluation : français et en anglais (2 cr.)

EDU1105 Planification de l'enseignement et de l'évaluation : théories et pratiques (3 cr.)

Session 2 (6 crédits)

EDU1012 Planification de l'apprentissage et évaluation : Sciences (3 cr.)

EDU1101 Gestion des contextes d'apprentissage et apprentissage socioaffectif (3 cr.)

Session 3 (4 crédits)

EDU1003 Numératie I : Planification de l'apprentissage et évaluation (1 cr.)

EDU1200 Portfolio de compétences en enseignement I (1 cr.)

EDU1201 Stage d'observation, d'encadrement et de planification I (2 cr.)

Fin de la première partie de B.Éd : possibilité de faire demande d'un certificat de qualification et d'inscription transitoire auprès de l'OEEO.

Session 4 (6 crédits)

EDU1104 Apprendre et enseigner à l'ère numérique I (1 cr.)

EDU1103 Système scolaire de l'Ontario I (1 cr.)

EDU2200 Portfolio de compétences en enseignement II (1 cr.)

EDU2201 Stage d'observation et d'enseignement II (3 cr.)

Session 5 (6 crédits)

EDU1102 Développement de l'enfant et transitions vécues (3 cr.)

EDU2002 Planification de l'apprentissage et évaluation : Éducation physique et santé (3 cr.)

Session 6 (6 crédits)

EDU2001 Littératie II : Planification de l'apprentissage et évaluation : français et en anglais (2 cr.)

EDU2004 Numératie II : Planification de l'enseignement et de l'apprentissage (1 cr.)

EDU2101 Développement de compétences interculturelles et approches pédagogiques en milieu minoritaire (3 cr.)

Session 7 (7 crédits)

EDU2104 Apprentissage pour tous (3 cr.)

EDU3200 Portfolio des compétences en enseignement IIIA (1 cr.)

EDU3201 Stage d'observation et d'enseignement IIIA (3 cr.)

Session 8 (5 crédits)

EDU2003 Planification de l'apprentissage et évaluation : Études sociales (3 cr.)

EDU2102 Apprendre et enseigner à l'ère numérique II (1 cr.)

EDU2103 Système scolaire de l'Ontario II (1 cr.)

Session 9 (7 crédits)

EDU3002 Planification de l'apprentissage et évaluation : Éducation artistique (3 cr.)

EDU3101 Littératie III : Planification de l'apprentissage et évaluation : français et en anglais (3 cr.)

EDU3102 Apprendre et enseigner à l'ère numérique III (1 cr.)

Session 10 (8 crédits)

EDU3001 Numératie III : Planification de l'apprentissage et évaluation (3 cr.)

EDU3103 Système scolaire de l'Ontario III (1 cr.)

EDU3300 Portfolio des compétences en enseignement IIIB (1 cr.)

EDU3301 Stage d'observation et d'enseignement IIIB (3 cr.)

Baccalauréat spécialisé en études des cultures numériques (120 crédits)



Ce programme aborde la créativité, les modes d'innovation et les enjeux entourant l'ère numérique. En s'appuyant sur des médias et de nouvelles technologies, on y étudie et y conçoit de nouvelles formes d'interaction humaine, de communication et de création et on explore l'intelligence artificielle, les médias sociaux, le jeu vidéo, la réalité virtuelle, les arts et la publicité.

Les cours de ce programme se regroupent en trois catégories qui s'étalent sur quatre années d'études : des cours de tronc commun, des cours de spécialisation en études des cultures numériques et des activités complémentaires (cours ou ateliers professionnels au choix).

Le programme offre deux concentrations :

Productions de contenus numériques

Stratégie de communication numérique

Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement des études doit inclure les cours, ateliers professionnels et stages suivants :

Année 1

Cours du tronc commun (9 crédits)

UOF1001 Introduction à la transdisciplinarité (3 crédits)

UOF1002 Littérature scientifique (3 crédits)

UOF1003 Développement plurilingue et interculturel 1 (3 crédits)

Cours de spécialisation (15 crédits)

ECN1001 Introduction à l'étude des cultures numériques (3 crédits)

ECN1002 Théories de la culture (3 crédits)

ECN1003 Introduction aux technologies numériques (3 crédits)

ECN1005 Cognition à l'ère numérique (3 crédits)

ECN1006 Pratiques d'écriture numérique (3 crédits)

Cours et ateliers professionnels au choix (6 crédits)

EPH/EIS/EEU100X Cours d'une autre spécialisation

UOF500X Ateliers professionnels d'un crédit

Année 2

Cours du tronc commun (9 crédits)

UOF2001 Enjeux transdisciplinaires (3 crédits)

UOF2002 Panorama des méthodes de recherche et d'intervention
(3 crédits)

UOF2003 Développement plurilingue et interculturel 2 (3 crédits)

Cours de spécialisation (15 crédits)

ECN2001 Politiques, droit et citoyenneté numériques (3 crédits)

ECN2002 Pratique de production numérique (3 crédits)

ECN2004 Technologies de pointe (3 crédits)

ECN2005 Médias à l'ère numérique (3 crédits)

ECN2006 Arts numériques (3 crédits)

Cours et ateliers professionnels au choix (6 crédits)

EPH/EIS/EEU200X Cours d'une autre spécialisation

UOF500X Ateliers professionnels d'un crédit

Année 3

Cours du tronc commun (6 crédits)

UOF3001 Recherches et interventions transdisciplinaires (3 crédits)

UOF300X Spécialisation dans une méthode de recherche ou d'intervention (3 crédits)

Cours de spécialisation (18 crédits)

ECN3001 Ergonomie des espaces numériques (3 crédits)

ECN3003 Recherches et interventions en études des cultures numériques (3 crédits)

ECN3004 Numérique et écologie (3 crédits)

ECN3005 Textualités numériques (3 crédits)

ECN3006 Gestion des données (3 crédits)

ECN3002 Narration et visualisation des données (3 crédits)

Cours et ateliers professionnels au choix (6 crédits)

EPH/EIS/EEU300X Cours d'une autre spécialisation

UOF500X Ateliers professionnels d'un crédit

Année 4

Cours du tronc commun (15 crédits)

UOF4001 Projet intégrateur 1 — regard rétrospectif (3 crédits)

UOF4002 Stage (6 crédits)

UOF4003 Séminaire d'encadrement de stage (3 crédits)

UOF4004 Projet intégrateur 2 — regard rétrospectif (3 crédits)

Choix parmi deux concentrations

Production de contenus numériques, cours de spécialisation (15 crédits)

ECN3101 Processus de création artistique (3 crédits)

ECN3102 Technologies du design (3 crédits)

ECN3103 Interprétation et critique d'œuvres numériques (3 crédits)

ECN3104 Direction artistique : conception, application et diffusion
(3 crédits)

ECN3105 Séminaire sur les pratiques artistiques (3 crédits)

Stratégie de communication numérique, cours de spécialisation (15 crédits)

ECN3201 Marketing numérique (3 crédits)

ECN3202 Relations publiques à l'ère numérique (3 crédits)

ECN3203 Droit et éthique en culture et communication numériques (3 crédits)

ECN3204 Communication et vérité à l'ère numérique (3 crédits)

ECN3205 Séminaire en communication numérique (3 crédits)

Baccalauréat spécialisé en études de la pluralité humaine (120 crédits)



Ce programme aborde la diversité humaine en se concentrant sur les défis et les processus de changement qui marquent les sociétés contemporaines. On y étudie des questions telles que la migration et les réfugiés, les relations interculturelles et intergénérationnelles, le plurilinguisme, les discriminations et l'exclusion sociale, le racisme et l'oppression, les genres et les sexualités.

Les cours de ce programme se regroupent en trois catégories qui s'étalent sur quatre années d'études : des cours de tronc commun, des cours de spécialisation en études de la pluralité humaine et des activités complémentaires (cours ou ateliers professionnels au choix).

Le programme offre deux concentrations :

Politique et gouvernance : préparation à une pratique professionnelle qui allie l'analyse des politiques de la pluralité humaine à l'action collaborative dans la mise en œuvre de politiques, de programmes et de mesures spécifiques.

Pratiques et médiations interculturelles : préparation à une pratique professionnelle d'intervention en situation de pluralité (interindividuelle, familiale, communautaire, collective, institutionnelle).

Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement des études doit inclure les cours, ateliers professionnels et stages suivants :

Année 1

Cours du tronc commun (9 crédits)

UOF1001 Introduction à la transdisciplinarité (3 crédits)

UOF1002 Littérature scientifique (3 crédits)

UOF1003 Développement plurilingue et interculturel 1 (3 crédits)

Cours de spécialisation (15 crédits)

EPH1001 Processus et situations de pluralité (3 crédits)

EPH1002 Identités et trajectoires individuelles (3 crédits)

EPH1004 Mondialisation (3 crédits)

EPH1006 Pluralisme des valeurs de débats éthiques (3 crédits)

EPH1007 Société, État et changement social (3 crédits)

Cours et ateliers professionnels au choix (6 crédits)

ECN/EIS/EEU100X Cours d'une autre spécialisation

UOF500X Ateliers professionnels d'un crédit

Année 2

Cours du tronc commun (9 crédits)

UOF2001 Enjeux transdisciplinaires (3 crédits)

UOF2002 Panorama des méthodes de recherche et d'intervention (3 crédits)

UOF2003 Développement plurilingue et interculturel 2 (3 crédits)

Cours de spécialisation (15 crédits)

EPH2001 Langues et cultures : identités et diversité (3 crédits)

EPH2002 Migrations des populations (3 crédits)

EPH2003 Discriminations et inégalités sociales (3 crédits)

EPH2004 Politiques linguistiques comparées (3 crédits)

EPH2005 Leadership et gestion de la diversité : politiques et pratiques (3 crédits)

Cours et ateliers professionnels au choix (6 crédits)

ECN/EIS/EEU200X Cours d'une autre spécialisation

UOF500X Ateliers professionnels d'un crédit

Année 3

Cours du tronc commun (6 crédits)

UOF3001 Recherches et interventions transdisciplinaires (3 crédits)

UOF300X Spécialisation dans une méthode de recherche ou d'intervention (3 crédits)

Cours de spécialisation (18 crédits)

EPH3001 Questions autochtones (3 crédits)

EPH3002 Pluralisme religieux (3 crédits)

EPH3003 Recherches et interventions en études de la pluralité humaine (3 crédits)

EPH3004 Pluralisme familial (3 crédits)

EPH3005 Mouvements sociaux et dynamiques collectives (3 crédits)

EPH3006 Diversité en milieu scolaire (3 crédits)

Cours et ateliers professionnels au choix (6 crédits)

ECN/EIS/EEU300X Cours d'une autre spécialisation

UOF500X Ateliers professionnels d'un crédit

Année 4

Cours du tronc commun (15 crédits)

UOF4001 Projet intégrateur 1 — regard rétrospectif (3 crédits)

UOF4002 Stage (6 crédits)

UOF4003 Séminaire d'encadrement de stage (3 crédits)

UOF4004 Projet intégrateur 2 — regard prospectif (3 crédits)

Choix parmi deux concentrations

Concentration Politiques et gouvernance, cours de spécialisation (15 crédits)

EPH3101 Théories et pratiques intersectionnelles (3 crédits)

EPH3102 Politiques du Vivre ensemble (3 crédits)

EPH3103 Gouvernance de la diversité au Canada (3 crédits)

EPH3104 Politiques comparées en immigration (3 crédits)

EPH3105 Séminaire sur la politique et la gouvernance de la diversité (3 crédits)

Concentration Pratiques et médiations interculturelles, cours de spécialisation (15 crédits)

EPH3201 Méthodes d'intervention individuelle et familiale en situation de diversité (3 crédits)

EPH3202 Méthodes d'intervention de groupe et collective en situation de diversité (3 crédits)

EPH3203 Méthodes de médiation interculturelles (3 crédits)

EPH3204 Laboratoires de pratiques de médiations interculturelles (3 crédits)

EPH3205 Séminaire sur les pratiques et les médiations interculturelles (3 crédits)

Baccalauréat spécialisé en études de l'économie et de l'innovation sociale (120 crédits)



Ce programme aborde les transformations socioéconomiques qui remodelent le monde local et global, les enjeux qu'elles posent au développement des collectivités et les possibilités qui s'ouvrent ainsi pour l'innovation sociale. On y développe des connaissances et des compétences relatives à l'entrepreneuriat, à la gestion des organisations et des ressources humaines, à la responsabilité sociétale, au développement éthique et à l'économie sociale.

Les cours de ce programme se regroupent en trois catégories qui s'étalent sur quatre années d'études : des cours de tronc commun, des cours de spécialisation en études de l'économie et de l'innovation sociale et des activités complémentaires (cours ou ateliers professionnels au choix).

Le programme offre deux concentrations :

Travail et ressources humaines : approfondissement des questions relatives au travail et préparation à une pratique professionnelle reliée à la gestion des ressources humaines dans les organisations contemporaines.

Entreprises d'économie sociale : préparation à une pratique entrepreneuriale en économie sociale par un approfondissement des questions relatives à son fonctionnement et à ses enjeux.

Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement des études doit inclure les cours, ateliers professionnels et stages suivants :

Année 1

Cours du tronc commun (9 crédits)

UOF1001 Introduction à la transdisciplinarité (3 crédits)

UOF1002 Littérature scientifique (3 crédits)

UOF1003 Développement plurilingue et interculturel 1 (3 crédits)

Cours de spécialisation (15 crédits)

EIS1001 Éléments d'économie politique globale (3 crédits)

EIS1002 Économies du Canada (3 crédits)

EIS1004 Mondialisation (3 crédits)

EIS1005 Éléments de microéconomie (3 crédits)

EIS1006 Société, État et changement social (3 crédits)

Cours et ateliers professionnels au choix (6 crédits)

ECN/EPH/EEU100X Cours d'une autre spécialisation

UOF500X Ateliers professionnels d'un crédit

Année 2

Cours du tronc commun (9 crédits)

UOF2001 Enjeux transdisciplinaires (3 crédits)

UOF2002 Panorama des méthodes de recherche et d'intervention (3 crédits)

UOF2003 Développement plurilingue et interculturel 2 (3 crédits)

Cours de spécialisation (15 crédits)

EIS2001 Gestion des organisations (3 crédits)

EIS2002 Dynamiques d'innovation sociale (3 crédits)

EIS2003 Développement durable (3 crédits)

EIS2004 Finances (3 crédits)

EIS2005 Démarche entrepreneuriale (3 crédits)

Cours et ateliers professionnels au choix (6 crédits)

ECN/EPH/EEU100X Cours d'une autre spécialisation

UOF500X Ateliers professionnels d'un crédit

Année 3

Cours du tronc commun (6 crédits)

UOF3001 Recherches et interventions transdisciplinaires (3 crédits)

UOF300X Spécialisation dans une méthode de recherche ou d'intervention (3 crédits)

Cours de spécialisation (18 crédits)

EIS3001 Éthique du développement (3 crédits)

EIS3002 Ressources humaines à l'ère numérique (3 crédits)

EIS3003 Recherches et interventions en études de l'économie et de l'innovation sociale (3 crédits)

EIS3004 Développement international (3 crédits)

EIS3005 Comportement organisationnel (3 crédits)

EIS3006 Perspective intersectionnelle du développement économique (3 crédits)

Cours et ateliers professionnels au choix (6 crédits)

ECN/EPH/EEU100X Cours d'une autre spécialisation

UOF500X Ateliers professionnels d'un crédit

Année 4

Cours du tronc commun (15 crédits)

UOF4001 Projet intégrateur 1 — regard rétrospectif (3 crédits)

UOF4002 Stage (6 crédits)

UOF4003 Séminaire d'encadrement de stage (3 crédits)

UOF4004 Projet intégrateur 2 — regard prospectif (3 crédits)

Choix parmi deux concentrations

Concentration Travail et ressources humaines, cours de spécialisation (15 crédits)

EIS3101 Apprentissage et formation en contexte de travail (3 crédits)

EIS3102 Gestion des ressources humaines (3 crédits)

EIS3103 Temps de travail et temps sociaux (3 crédits)

EIS3104 Économie du travail (3 crédits)

EIS3105 Séminaire sur le travail et les ressources humaines (3 crédits)

Concentration Entreprises d'économie sociale, cours de spécialisation (15 crédits)

EIS3201 Principes et pratiques de l'économie sociale et solidaire (3 crédits)

EIS3202 Financement de l'innovation en économie sociale (3 crédits)

EIS3203 Gestion et gouvernance des organisations d'économie sociale (3 crédits)

EIS3204 Responsabilité sociétale des organisations (3 crédits)

EIS3205 Séminaire en économie sociale et solidaire (3 crédits)

Baccalauréat spécialisé en études des environnements urbains (120 crédits)



Ce programme aborde les environnements urbains et l'activité humaine qui s'y déroule, dont l'espace naturel et la biodiversité, l'architecture et les espaces publics, la mobilité des personnes, des biens et des services et les pratiques sociales et culturelles, notamment dans le contexte des villes intelligentes et durables. On y développe des connaissances et des compétences pour participer au design, à la planification et à la gestion des villes dans une perspective de développement durable et juste.

Les cours de ce programme se regroupent en trois catégories qui s'étalent sur quatre années d'études : des cours de tronc commun, des cours de spécialisation en études des environnements urbains et des activités complémentaires (cours ou ateliers professionnels).

Le programme offre deux concentrations :

Design urbain : approfondissement des questions relatives au design et préparation à une pratique professionnelle reliée au design de projets relatifs aux infrastructures et aux services d'un milieu urbain.

Changements environnementaux : approfondissement des questions relatives aux changements environnementaux et préparation à une pratique professionnelle d'analyse et d'aménagement des écosystèmes naturels urbains.

Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement des études est le suivant :

Année 1

Cours du tronc commun (9 crédits)

UOF1001 Introduction à la transdisciplinarité (3 crédits)

UOF1002 Littérature scientifique (3 crédits)

UOF1003 Développement plurilingue et interculturel 1 (3 crédits)

Cours de spécialisation (15 crédits)

EEU1001 Dynamiques urbaines (3 crédits)

EEU1002 Biodiversité humaine (3 crédits)

EEU1003 Histoire des villes et de l'urbanisation (3 crédits)

EEU1004 Cadre bâti en environnements urbains (3 crédits)

EEU1005 Morphologie urbaine (3 crédits)

Cours et ateliers professionnels au choix (6 crédits)

ECN/EPH/EIS100X Cours d'une autre spécialisation

UOF500X Ateliers professionnels d'un crédit

Année 2

Cours du tronc commun (9 crédits)

UOF2001 Enjeux transdisciplinaires (3 crédits)

UOF2002 Panorama des méthodes de recherche et d'intervention (3 crédits)

UOF2003 Développement plurilingue et interculturel 2 (3 crédits)

Cours de spécialisation (15 crédits)

EEU2001 Gouvernance et citoyenneté urbaine (3 crédits)

EEU2002 Enjeux socioéconomiques dans la ville (3 crédits)

EEU2003 Développement durable (3 crédits)

EEU2004 Santé publique dans la ville (3 crédits)

EEU2005 Qualité des habitats (3 crédits)

Cours et ateliers professionnels au choix (6 crédits)

ECN/EPH/EIS200X Cours d'une autre spécialisation

UOF500X Ateliers professionnels d'un crédit

Année 3

Cours du tronc commun (6 crédits)

UOF3001 Recherches et interventions transdisciplinaires (3 crédits)

UOF300X Spécialisation dans une méthode de recherche ou d'intervention (3 crédits)

Cours de spécialisation (18 crédits)

EEU3001 Géomatique (3 crédits)

EEU3002 Introduction au design urbain (3 crédits)

EEU3003 Recherches et interventions en études des environnements urbains (3 crédits)

EEU3004 Transports collectifs et actifs (3 crédits)

EEU3005 Villes, équité et inclusion : enjeux éthiques urbains (3 crédits)

EEU3006 Développement local et communautaire (3 crédits)

Cours et ateliers professionnels au choix (6 crédits)

ECN/EPH/EIS300X Cours d'une autre spécialisation

UOF500X Ateliers professionnels d'un crédit

Année 4

Cours du tronc commun (15 crédits)

UOF4001 Projet intégrateur 1 — regard rétrospectif (3 crédits)

UOF4002 Stage (6 crédits)

UOF4003 Séminaire d'encadrement de stage (3 crédits)

UOF4004 Projet intégrateur 2 — regard prospectif (3 crédits)

Choix parmi deux concentrations

Concentration Design Urbain, cours de spécialisation (15 crédits)

EEU3101 Méthodes et outils du design urbain (3 crédits)

EEU3102 Design et développement durable (3 crédits)

EEU3103 Techniques de recherche en design et environnements urbains (3 crédits)

EEU3104 Design de services et interaction (3 crédits)

EEU3105 Séminaire sur le design et la ville (3 crédits)

Concentration Changements environnementaux, cours de spécialisation (15 crédits)

EEU3201 Villes et changements climatiques (3 crédits)

EEU3202 Écosystèmes naturels dans la ville (3 crédits)

EEU3203 Politiques urbaines et transitions écologiques (3 crédits)

EEU3204 Défis de l'urbanisation à l'ère de l'Anthropocène (3 crédits)

EEU3205 Séminaire sur l'écosystème naturel et urbain (3 crédits)



Certificat universitaire en études des cultures numériques (30 crédits)



Ce programme a pour visée éducative de développer :

- une compréhension de quelques enjeux entourant le numérique;
- des connaissances et des compétences de base reliées à l'usage, à la gestion et au développement du numérique; et
- une posture réflexive et critique envers les technologies et les cultures numériques.

Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement des études (à temps partiel) doit inclure les dix cours suivants* (30 crédits) :

ECN1001 Introduction à l'étude des cultures numériques (3 crédits)

ECN1002 Théories de la culture (3 crédits)

ECN1003 Introduction aux technologies numériques (3 crédits)

ECN1006 Pratiques d'écriture numérique (3 crédits)

ECN1005 Cognition à l'ère numérique (3 crédits)

ECN2001 Politiques, droit et citoyenneté numérique (3 crédits)

ECN2002 Pratique de production numérique (3 crédits)

ECN2003 Pratique d'écriture numérique (3 crédits)

ECN2004 Technologies de pointe (3 crédits)

ECN2005 Médias à l'ère numérique (3 crédits)

* Les cours de niveau 1000 doivent être réussis avant de s'inscrire à ceux de niveau 2000.

Programme court en études des cultures numériques (15 crédits)

Ce programme a pour visée éducative de développer :

- une compréhension de quelques enjeux entourant le numérique;
- des connaissances et des compétences de base reliées à l'usage, à la gestion et au développement du numérique; et
- une posture réflexive et critique envers les technologies et les cultures numériques.

Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement des études (à temps partiel) doit inclure les cinq cours suivants (15 crédits) :

ECN1001 Introduction à l'étude des cultures numériques (3 crédits)

ECN1002 Théories de la culture (3 crédits)

ECN1003 Introduction aux technologies numériques (3 crédits)

ECN1005 Cognition à l'ère numérique (3 crédits)

ECN1006 Pratiques d'écriture numérique (3 crédits)

Certificat universitaire en études de la pluralité humaine (30 crédits)

Ce programme a pour visée éducative de développer :



- une compréhension de quelques enjeux entourant la pluralité humaine;
- des connaissances et des compétences de base en analyse contextualisée des problèmes reliés à la pluralité humaine; et
- une posture réflexive, critique et engagée envers l'action, la gouvernance, le développement durable et l'innovation dans les sociétés contemporaines.

Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement des études (à temps partiel) doit inclure les dix cours suivants* (30 crédits) :

EPH1001 Processus et situations de pluralité (3 crédits)

EPH1002 Identités et trajectoires individuelles (3 crédits)

EPH1004 Mondialisation (3 crédits)

EPH1006 Pluralisme des valeurs et débats éthiques (3 crédits)

EPH1007 Société, État et changement social (3 crédits)

EPH2001 Langues et cultures : identités et diversité (3 crédits)

EPH2002 Migrations des populations (3 crédits)

EPH2003 Discriminations et inégalités sociales (3 crédits)

EPH2004 Politiques linguistiques comparées (3 crédits)

EPH2005 Leadership et gestion de la diversité : politiques et pratiques (3 crédits)

* Les cours de niveau 1000 doivent être réussis avant de s'inscrire à ceux de niveau 2000.

Programme court en études de la pluralité humaine (15 crédits)

Ce programme a pour visée éducative de développer :

- une compréhension de quelques enjeux entourant la pluralité humaine;
- des connaissances et des compétences de base en analyse contextualisée des problèmes reliés à la pluralité humaine; et
- une posture réflexive, critique et engagée envers l'action, la gouvernance, le développement durable et l'innovation dans les sociétés contemporaines.

Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement des études (à temps partiel) doit inclure les cinq cours suivants (15 crédits) :

EPH1001 Processus et situations de pluralité (3 crédits)

EPH1002 Identités et trajectoires individuelles (3 crédits)

EPH1004 Mondialisation (3 crédits)

EPH1006 Pluralisme des valeurs et débats éthiques (3 crédits)

EPH1007 Société, État et changement social (3 crédits)

Programme court en Diversité, immigration et inclusion (15 crédits)

Ce programme a pour visée éducative de développer :

- une compréhension des contextes contemporains de vie de plus en plus structurés par la diversité des cultures et par la migration; et
- des compétences nécessaires pour contribuer à bâtir des environnements de vie et de travail inclusifs.

Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement des études (à temps partiel) comprend 5 cours.

Le cheminement exige de suivre les deux cours suivants (6 crédits) :

EPH1001 Processus et situations de pluralité (3 crédits)

EPH1006 Pluralisme des valeurs et débats éthiques (3 crédits)

Le cheminement permet le choix de trois autres cours (9 crédits)

comme suit :

EPH2003 Discriminations et inégalités sociales (3 crédits)

ou

EPH3006 Diversité en milieu scolaire (3 crédits)

EPH1002 Identités et trajectoires individuelles (3 crédits)

ou

EPH3001 Questions autochtones (3 crédits)

EPH2001 Langues et cultures : identité et diversité (3 crédits)

ou

EPH2002 Migrations des populations (3 crédits)

Certificat en études de l'économie et de l'innovation sociale (30 crédits)

Ce programme a pour visée éducative de développer :

- une compréhension de quelques enjeux entourant l'économie et l'innovation sociale;
 - des connaissances et des compétences de base en analyse contextualisée de problématiques liées au développement de l'économie et de l'innovation sociale au sein des communautés; et
 - une posture réflexive, critique et engagée envers l'action, la gouvernance, le développement durable et l'innovation socioéconomiques.



Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement des études (à temps partiel) doit inclure les dix cours suivants* (30 crédits) :

EIS1001 Éléments d'économie politique globale (3 crédits)

EIS1002 Économie du Canada (3 crédits)

EIS1004 Mondialisation (3 crédits)

EIS1005 Éléments de microéconomie (3 crédits)

EIS1006 Société, État et changement social (3 crédits)

EIS2001 Gestion des organisations (3 crédits)

EIS2002 Dynamiques d'innovation sociale (3 crédits)

EIS2003 Développement durable (3 crédits)

EIS2004 Finances (3 crédits)

EIS2005 Démarche entrepreneuriale

(3 crédits)

* Les cours de niveau 1000 doivent être réussis avant de s'inscrire à ceux de niveau 2000.

Programme court en études de l'économie et de l'innovation sociale (15 crédits)

Ce programme a pour visée éducative de développer :

- une compréhension de quelques enjeux entourant l'économie et l'innovation sociale;
- des connaissances et des compétences de base en analyse contextualisée de problématiques reliées au développement de l'économie et de l'innovation sociale au sein des communautés; et
- une posture réflexive, critique et engagée envers l'action, la gouvernance, le développement durable et l'innovation socioéconomiques.

Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement des études (à temps partiel) doit inclure les cinq cours suivants (30 crédits) :

EIS1001 Éléments d'économie politique globale (3 crédits)

EIS1002 Économie du Canada (3 crédits)

EIS1004 Mondialisation (3 crédits)

EIS1005 Éléments de microéconomie (3 crédits)

EIS1006 Société, État et changement social (3 crédits)

Certificat en études des environnements urbains (30 crédits)

Ce programme a pour visée éducative de développer :

- une compréhension de quelques enjeux entourant l'étude des villes et de leurs écosystèmes;
- des connaissances et des compétences de base en analyse contextualisée des problématiques liées aux environnements urbains; et
- une posture réflexive, critique et engagée envers l'action, la gouvernance, le développement durable et l'innovation dans les sociétés contemporaines.



Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement des études (à temps partiel) doit inclure les dix cours suivants* (30 crédits) :

EEU1001 Dynamiques urbaines (3 crédits)

EEU1002 Biodiversité urbaine (3 crédits)

EEU1003 Histoire des villes et de l'urbanisation (3 crédits)

EEU1004 Cadre bâti en environnements urbains (3 crédits)

EEU1005 Morphologie urbaine (3 crédits)

EEU2001 Gouvernance et citoyenneté urbaine (3 crédits)

EEU2002 Enjeux socioéconomiques de la ville (3 crédits)

EEU2003 Développement durable (3 crédits)

EEU2004 Santé publique dans la ville (3 crédits)

EEU2005 Qualité des habitats (3 crédits)

* Les cours de niveau 1000 doivent être réussis avant de s'inscrire à ceux de niveau 2000.

Programme court en études des environnements urbains (15 crédits)

Ce programme a pour visée éducative de développer :

- une compréhension de quelques enjeux entourant l'étude des villes et de leurs écosystèmes;
- des connaissances et des compétences de base en analyse contextualisée des problématiques reliées aux environnements urbains; et
- une posture réflexive, critique et engagée envers l'action, la gouvernance, le développement durable et l'innovation dans les sociétés contemporaines.

Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement des études (à temps partiel) doit inclure les cinq cours suivants (15 crédits) :

EEU1001 Dynamiques urbaines (3 crédits)

EEU1002 Biodiversité urbaine (3 crédits)

EEU1003 Histoire des villes et de l'urbanisation (3 crédits)

EEU1004 Cadre bâti en environnements urbains (3 crédits)

EEU1005 Morphologie urbaine (3 crédits)

Certificat en recherche-intervention transdisciplinaire (30 crédits)

Ce programme a pour visée éducative de développer :

- une compréhension de quelques enjeux entourant la recherche-intervention transdisciplinaire;
- des connaissances et des compétences de base en recherche et en intervention transdisciplinaires; et
- une posture réflexive, critique et engagée envers l'action, la gouvernance, le développement durable et l'innovation dans les sociétés contemporaines.

Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement des études (à temps partiel) doit inclure les dix cours suivants* (30 crédits) :

UOF1001 Introduction à la transdisciplinarité (3 crédits)

UOF1002 Littérature scientifique (3 crédits)

UOF1003 Développement plurilingue et interculturel 1 (3 crédits)

UOF2001 Enjeux transdisciplinaires (3 crédits)

UOF2002 Panorama des méthodes de recherche et d'intervention (3 crédits)

UOF2003 Développement plurilingue et interculturel 2 (3 crédits)

UOF3001 Recherches et interventions transdisciplinaires (3 crédits)

UOF300X Spécialisation dans une méthode de recherche ou d'intervention (3 crédits)

* Les cours de niveau 1000 doivent être réussis pour s'inscrire à ceux de niveau 2000 et les cours de niveau 2000 doivent être réussis pour s'inscrire à ceux de niveau 3000.

Programme court en études transdisciplinaires appliquées (15 crédits)

Ce programme a pour visée éducative de développer :

- une compréhension de quelques enjeux entourant la recherche-intervention transdisciplinaire;
- des connaissances et des compétences de base en recherche et en intervention transdisciplinaires; et
- une posture réflexive, critique et engagée envers l'action, la gouvernance, le développement durable et l'innovation dans les sociétés contemporaines.

Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement des études (à temps partiel) doit inclure les cinq cours suivants* (15 crédits) :

UOF1001 Introduction à la transdisciplinarité (3 crédits)

UOF1002 Littérature scientifique (3 crédits)

UOF1003 Développement plurilingue et interculturel 1 (3 crédits)

UOF2001 Enjeux transdisciplinaires (3 crédits)

UOF2002 Panorama des méthodes de recherche et d'intervention (3 crédits)

* Les cours de niveau 1000 doivent être réussis pour s'inscrire à ceux de niveau 2000.

Certificat en sciences humaines et sociales appliquées (30 crédits)

Ce programme a pour visée éducative de développer :

- une compréhension de quelques enjeux entourant les sciences humaines et sociales;
- des connaissances et des compétences de base en analyse contextualisée des problèmes reliés aux sciences humaines et sociales; et
- une posture réflexive, critique et engagée envers l'action, la gouvernance, le développement durable et l'innovation dans les sociétés contemporaines.

Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement des études (à temps partiel) doit inclure dix cours au choix parmi les suivants (30 crédits) :

ECN1001 Introduction à l'étude des cultures numériques (3 crédits)

ECN1002 Théories de la culture (3 crédits)

ECN1003 Introduction aux technologies numériques (3 crédits)

ECN1005 Cognition à l'ère numérique (3 crédits)

ECN1006 Pratiques d'écriture numérique (3 crédits)

EEU1001 Dynamiques urbaines (3 crédits)

EEU1002 Biodiversité urbaine (3 crédits)

EEU1003 Histoire des villes et de l'urbanisation (3 crédits)

EEU1004 Cadre bâti en environnements urbains (3 crédits)

EEU1005 Morphologie urbaine (3 crédits)

EIS1001 Éléments d'économie politique globale (3 crédits)

EIS1002 Économie du Canada (3 crédits)

EIS1004 Mondialisation (3 crédits)**

EIS1005 Éléments de microéconomie (3 crédits)

EIS1006 Société, État et changement social (3 crédits)

EPH1001 Processus et situation de pluralité (3 crédits)

EPH1002 Identités et trajectoires individuelles (3 crédits)

EPH1004 Mondialisation (3 crédits)**

EPH1006 Pluralisme des valeurs et débats éthiques (3 crédits)

EPH1007 Société, État et changement social (3 crédits)*

*L'étudiante ou l'étudiant ne peut s'inscrire à la fois aux cours EIS1006 et EPH1007, des cours équivalents.

**L'étudiante ou l'étudiant ne peut s'inscrire à la fois aux cours EIS1004 et EPH1004.

Programme court en sciences humaines et sociales appliquées (15 crédits)

Ce programme a pour visée éducative de développer :

- une compréhension de quelques enjeux entourant les sciences humaines et sociales;
- des connaissances et des compétences de base en analyse contextualisée des problèmes reliés aux sciences humaines et sociales; et
- une posture réflexive, critique et engagée envers l'action, la gouvernance, le développement durable et l'innovation dans les sociétés contemporaines.

Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement des études (à temps partiel) doit inclure cinq cours au choix parmi les suivants (15 crédits) :

ECN1001 Introduction à l'étude des cultures numériques (3 crédits)

ECN1002 Théories de la culture (3 crédits)

ECN1003 Introduction aux technologies numériques (3 crédits)

ECN1005 Cognition à l'ère numérique (3 crédits)

ECN1006 Pratiques d'écriture numérique (3 crédits)

EEU1001 Dynamiques urbaines (3 crédits)

EEU1002 Biodiversité urbaine (3 crédits)

EEU1003 Histoire des villes et de l'urbanisation (3 crédits)

EEU1004 Cadre bâti en environnements urbains (3 crédits)

EEU1005 Morphologie urbaine (3 crédits)

EIS1001 Éléments d'économie politique globale (3 crédits)

EIS1002 Économie du Canada (3 crédits)

EIS1004 Mondialisation (3 crédits)**

EIS1005 Éléments de microéconomie (3 crédits)

EIS1006 Société, État et changement social (3 crédits)

EPH1001 Processus et situation de pluralité (3 crédits)

EPH1002 Identités et trajectoires individuelles (3 crédits)

EPH1004 Mondialisation (3 crédits)**

EPH1006 Pluralisme des valeurs et débats éthiques (3 crédits)

EPH1007 Société, État et changement social (3 crédits)*

*L'étudiante ou l'étudiant ne peut s'inscrire à la fois aux cours EIS1006 et EPH1007, des cours équivalents.

**L'étudiante ou l'étudiant ne peut s'inscrire à la fois aux cours EIS1004 et EPH1004, des cours équivalents.

Certificat en pédagogie de l'enseignement supérieur

(16 crédits)

N.B. Les admissions à ce programme sont suspendues jusqu'à avis contraire.

Ce programme a pour visée éducative de développer :

- une compréhension de quelques enjeux entourant la pédagogie de l'enseignement supérieur;
- des connaissances et des compétences de base en élaboration et mise en œuvre de séquences d'enseignement et d'apprentissage; et
- une posture réflexive, critique et engagée envers la pratique pédagogique dans une perspective d'amélioration continue.

Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement des études (à temps partiel) doit inclure les douze ateliers et le cours intégrateur (16 crédits) :

PES5001 Apprenantes et apprenants : attentes et besoins (1 crédit)

PES5002 Sciences de l'apprentissage en contexte numérique (1 crédit)

PES5003 Conception universelle de l'apprentissage (1 crédit)

PES5004 Des compétences aux acquis et résultats d'apprentissage (1 crédit)

PES5005 Approche expérientielle (1 crédit)

PES5006 Créativité, complexité et collaboration (1 crédit)

PES5007 Approche pluri- et transdisciplinaire dans une approche programme (1 crédit)

PES5008 Design pédagogique (1 crédit)

PES5009 Microplanification d'une séance d'enseignement-apprentissage (1 crédit)
PES5010 Mesoplanification d'une séance d'enseignement-apprentissage (1 crédit)
PES5011 Macroplanification d'une séance d'enseignement-apprentissage (1 crédit)
PES5012 Développement d'une pratique réflexive (1 crédit)
PES5013 Projet intégrateur (4 crédits)

Programme court en gestion et gouvernance des organisations (15 crédits)

N.B. Cette formation sur mesure est offerte à des organisations ou à des entreprises. Ce programme a pour visée éducative de :

- développer les connaissances et les compétences en gouvernance et en gestion appliquées aux organisations à mission sociale, culturelle, communautaire ou municipale;
- consolider les compétences en leadership, en planification, en communication et en évaluation afin de contribuer à la réalisation de la mission organisationnelle;
- renforcer la capacité des organisations à faire preuve d'innovation et de proactivité dans la réalisation de leur mission, notamment par la mise en œuvre de partenariats; et
- préparer la relève afin d'assurer l'évolution et la pérennité de l'organisation.

Exigences du programme

Pour ce programme, le cheminement des études (à temps partiel) doit inclure trois ou quatre cours au choix ainsi que le cours d'intégration (minimum de 15 crédits). Les cours disponibles sont les suivants :

GGO1100 Leadership et stratégie (3 crédits)

GGO1200 Gouvernance et approches partenariales (4 crédits)

GGO1300 Gestion et stratégies financières (4 crédits)

GGO1400 Communication et marketing (4 crédits)

GGO1500 Gestion des personnes (3 crédits)

GGO1600 Gestion axée sur les résultats (3 crédits)

GGO1700 Intégration des acquis (3 crédits) *

*Au moins 12 crédits de cours dans le programme doivent avoir été réussis pour s'inscrire à ce cours.



Liste des cours, ateliers, séminaires et stages

Système de numérotation des cours, ateliers professionnels et stages

Chaque cours ou activité d'enseignement et d'apprentissage (p. ex., atelier, séminaire, stage) comporte un code alphanumérique. * Par exemple :

- UOF1001 Introduction à la transdisciplinarité (3 crédits)
- EEU2002 Enjeux socioéconomiques dans la ville (3 crédits)
- EIS3004 Développement international (3 crédits)
- GGO1400 Communications et marketing (4 crédits)
- FSS1001 La terminologie et la communication efficace (3 crédits)

Les trois premières lettres font référence au sigle du domaine d'études auquel un cours, un atelier professionnel ou un stage est associé :

- **ECN** Cours de spécialisation du Baccalauréat en études des cultures numériques
- **EEU** Cours de spécialisation du Baccalauréat en études des environnements urbains
- **EIS** Cours de spécialisation du Baccalauréat en études de l'économie et innovation sociale
- **EPH** Cours de spécialisation du Baccalauréat en études de la pluralité humaine
- **EDU** Cours du Programme court en éducation — introduction à la pédagogie
- **FLS** Cours du Programme court en éducation — français langue seconde
- **FSS** Cours du Programme court en français pour le domaine de la santé et les services sociaux
- **GGO** Cours du Programme court en gestion et gouvernance des organisations
- **UOF** Cours de tronc commun et ateliers professionnels

Les quatre derniers chiffres donnent un aperçu du niveau d'un cours, d'un atelier professionnel ou d'un stage :

1000 Cours de fondement, offerts en début de programme

2000 Cours d'approfondissement, suivis après les cours de fondement

3000 Cours de spécialisation, suivis après les cours d'approfondissement

4000 Cours d'intégration, offerts en fin de programme

5000 Ateliers professionnels, offerts à toutes les étapes des programmes

*L'étudiante ou l'étudiant doit toujours utiliser le code alphanumérique complet d'un cours, d'un atelier professionnel ou d'un stage lorsqu'ils remplissent un formulaire exigeant cette information.

- Le point rouge indique qu'un cours n'est plus offert.

Description des cours, ateliers professionnels et stages par sigle

Les sections suivantes décrivent brièvement chacun des cours, ateliers professionnels et stages disponibles pour chaque sigle associé à un domaine d'études.

Sigle UOF : Tronc commun et ateliers professionnels

UOF1001 Introduction à la transdisciplinarité (3 crédits)

Étude des fondements et des concepts clés de la transdisciplinarité. Par l'entremise d'activités d'enseignement et d'apprentissage axées sur l'expérience et la découverte, les étudiantes et étudiants répondront aux questions suivantes : Qu'est-ce qu'une discipline? Pourquoi les disciplines existent-elles? Quel est le lien entre savoir et disciplines? Qu'est-ce que l'interdisciplinarité? La pluridisciplinarité? La transdisciplinarité? Pourquoi faire des études transdisciplinaires à l'Université? Quel est le lien avec l'insertion dans le marché du travail et la société?

UOF1002 Littérature scientifique (3 crédits)

Étude des fondements et des concepts clés de la démarche scientifique. Par l'entremise d'activités d'enseignement et d'apprentissage axées sur l'expérience et la découverte, les étudiantes et étudiants répondront aux questions suivantes : Qu'est-ce que la science? Qu'est-ce que le savoir? Les sciences humaines et sociales sont-elles scientifiques? Comment différencier savoir scientifique et savoir commun? Savoir théorique et savoir pratique? Comment choisir, décoder et comprendre les écrits scientifiques, en rendre compte et en tirer des leçons? Comment faire appel à la science dans la vie professionnelle et dans la vie de tous les jours?

UOF1003 Développement plurilingue et interculturel 1 (3 crédits)

Étude de la notion de francophonie canadienne, et ontarienne dans un contexte de globalisation. La formation est à la fois pratique et expérientielle. L'approche transdisciplinaire adoptée permet d'aborder différents champs, modes et disciplines du savoir afin d'interpréter les enjeux complexes que pose la francophonie. Dans les discussions, les dimensions géographique, historique, politique, sociolinguistique, littéraire, et culturelle seront envisagées.

UOF2001 Enjeux transdisciplinaires (3 crédits)

Approfondissement des fondements et des concepts clés de la transdisciplinarité. Par l'entremise d'activités d'enseignement et d'apprentissage axées sur l'expérience et la découverte, les étudiantes et étudiants répondront aux questions suivantes : Comment la transdisciplinarité permet-elle d'aborder les enjeux humains et sociaux actuels? Quelle est la plus-value de la transdisciplinarité par rapport à l'apport individuel des diverses disciplines dans l'étude de ces enjeux? Comment la transdisciplinarité fonctionne-t-elle dans la pratique?

UOF2002 Panorama des méthodes de recherche et d'intervention (3 crédits)

Approfondissement des concepts clés de la démarche de recherche et d'intervention. Par l'entremise d'activités d'enseignement et d'apprentissage axées sur l'expérience et la découverte, les étudiantes et étudiants répondront aux questions suivantes : Qu'est-ce que faire de la recherche et de l'intervention? Quelles sont les étapes d'une recherche et d'une intervention? Quelles sont les diverses approches philosophiques qui orientent la recherche et l'intervention? Quelles méthodes existent pour faire de la recherche et de l'intervention? À quoi servent ces méthodes de recherche et d'intervention?

UOF2003 Développement plurilingue et interculturel 2 (3 crédits)

Suite du développement de compétences universitaires en français, en anglais et dans d'autres langues, ainsi que des compétences interculturelles connexes. Les apprentissages sont réalisés dans le cadre d'activités offertes à l'Université ou ailleurs. L'encadrement permet de guider l'étudiante ou l'étudiant dans son parcours d'apprentissage et de consigner ses expériences en termes de compétences dans son « Portfolio UOF ».

UOF3001 Recherches et interventions transdisciplinaires (3 crédits)

Développement de la spécialisation en recherches et interventions transdisciplinaires. Par l'entremise d'activités d'enseignement et d'apprentissage axées sur l'expérience et la découverte, les étudiantes et étudiants répondront aux questions suivantes : À quoi ressemblent les recherches et les interventions transdisciplinaires? Quelles sont les similitudes ou différences avec les recherches et les interventions disciplinaires en sciences humaines et sociales? Comment les recherches et les interventions transdisciplinaires se ressemblent-elles ou diffèrent-elles d'une langue ou d'une culture à l'autre?

UOF300X Spécialisation dans une méthode de recherche ou d'intervention (3 crédits)

Développement de la spécialisation dans une démarche de recherche ou d'intervention selon les recommandations de la ou du responsable du programme de formation.

Réalisation d'un microprojet de recherche ou d'intervention. Les étudiantes et étudiants acquièrent des connaissances et développent leurs compétences en ce qui a trait à toutes les étapes d'une démarche de recherche ou d'intervention en s'inscrivant à l'un ou l'autre des cours suivants :

- UOF3002 Méthodes quantitatives avancées
- UOF3003 Méthodes qualitatives avancées
- UOF3004 Analyse et solutions aux problèmes complexes
- UOF3005 Analyse des politiques publiques
- UOF3006 Analyse prospective
- UOF3007 Incubateur d'idées

UOF3002 Méthodes quantitatives avancées (3 crédits)

Acquisition de connaissances et développement de compétences en méthodes quantitatives et statistiques dans le cadre d'un microprojet de recherche ou d'intervention.

UOF3003 Méthodes qualitatives avancées (3 crédits)

Acquisition de connaissances et développement de compétences avancées en méthodes qualitatives dans le cadre d'un microprojet de recherche ou d'intervention.

UOF3004 Analyse et solutions aux problèmes complexes (3 crédits)

Acquisition de connaissances et développement de compétences avancées en méthodes et outils de recherche, de diagnostic, de prospective et de design applicables aux problèmes complexes dans le cadre d'un microprojet de recherche ou d'intervention.

UOF3005 Analyse des politiques publiques (3 crédits)

Acquisition de connaissances et de compétences avancées en modèles et théories d'élaboration des politiques publiques dans le cadre d'un microprojet de recherche ou d'intervention. Identification des mécanismes et acteurs qui interviennent dans leur conception, implantation et évaluation.

UOF3006 Analyse prospective (3 crédits)

Acquisition de connaissances et de compétences avancées en lien avec les fondements théoriques, les outils et les différentes étapes de l'analyse prospective dans le cadre d'un microprojet de recherche ou d'intervention. Comprend la formulation d'hypothèses, l'identification de signaux à faible intensité, l'élaboration d'une cartographie de système, la sélection des moteurs de changement et la formulation de scénarios et d'avenirs possibles.

UOF3007 Incubateur d'idées (3 crédits)

Acquisition de connaissances et de compétences avancées en lien avec l'aide au développement d'un produit, d'un service, d'une œuvre ou d'une entreprise, dans le cadre d'un microprojet de recherche ou d'intervention, à l'intérieur d'un écosystème collaboratif. Comprend des conseils d'affaires, un accompagnement dans le démarchage auprès d'investisseurs, des bancs d'essai, une validation du projet et l'élaboration d'une stratégie de communication adaptée au public cible.

UOF4001 Projet intégrateur 1 — Regard rétrospectif (3 crédits)

Intégration des apprentissages en vue de la réalisation du stage. Travail individuel ou de groupe encadré permettant de porter un regard rétrospectif sur les connaissances acquises et les compétences développées durant les trois premières années du programme d'études. Ces connaissances et compétences sont documentées dans le « Portfolio UOF ». Par ailleurs, les étudiantes et étudiants identifient un lieu de stage et clarifient leur projet de stage en faisant des liens avec leurs connaissances et leurs compétences. Préparation des divers aspects logistiques du stage et identification des

apprentissages à réaliser dans le cadre du stage.

UOF4002 Stage (6 crédits)

Période d'insertion socioprofessionnelle de 225 heures (15 heures x 15 semaines) dans le cadre d'un projet développé par l'étudiante ou l'étudiant (p. ex., laboratoire de recherche, gouvernement, milieu communautaire, entreprise). L'encadrement est effectué par une personne-ressource œuvrant sur le lieu du stage et par une professeure ou un professeur de l'Université. L'étudiante ou l'étudiant tient un journal détaillant son expérience et répare un rapport de stage faisant état de l'action menée et des résultats.

UOF4003 Séminaire d'encadrement de stage (3 crédits)

Suivi individualisé et de groupe des étudiantes et étudiants dans le cadre de leur stage. Partage des expériences vécues et clarification des apprentissages réalisés. Coordination avec la personne-ressource sur le lieu du stage.

UOF4004 Projet intégrateur 2 — Regard prospectif (3 crédits)

Intégration des apprentissages en vue de l'insertion socioprofessionnelle ou de la poursuite d'études additionnelles. Travail individuel ou de groupe encadré permettant de porter un regard prospectif sur les connaissances acquises et les compétences développées durant l'ensemble du programme d'études, y compris le stage. Les étudiantes et les étudiants clarifient et synthétisent les apprentissages réalisés dans le cadre du stage et les mettent en relation avec leurs connaissances et leurs compétences documentées dans le « Portfolio UOF ». Exploration de diverses pistes d'insertion socioprofessionnelle ou de poursuite des études une fois les études de baccalauréat spécialisé terminées.

UOF5001 Compétences informatiques : logiciels de traitement de texte (1 crédit)

Ce cours s'adresse aux personnes qui cherchent à développer leurs compétences informatiques par l'entremise de logiciels de traitement de texte (p. ex., MS Word). À la fin du cours, l'étudiante ou l'étudiant sera en mesure d'utiliser les diverses fonctions de traitement de texte dans leur contexte approprié. Nous allons outrepasser les simples fonctions du logiciel et fournir une série de techniques pour déterminer l'utilisation optimale des fonctions du logiciel et l'utilisation de Proformat pour atteindre des buts professionnels.

UOF5002 Compétences informatiques : logiciels de présentation (1 crédit)

Ce cours s'adresse aux personnes qui cherchent à développer leurs compétences informatiques par l'entremise de logiciels de présentation (p. ex., MS PowerPoint). À la fin du cours, l'étudiante ou l'étudiant sera en mesure de produire des présentations efficaces dans un contexte professionnel. Nous allons explorer les principes qui gouvernent les supports visuels efficaces et leur application pratique par des ateliers. Nous allons également explorer les techniques de présentation orale nécessaires à l'utilisation des logiciels de présentation.

UOF5003 Compétences informatiques : logiciels tableurs (1 crédit)

Ce cours s'adresse aux personnes qui cherchent à développer leurs compétences informatiques par l'entremise de logiciels tableurs (p. ex., MS Excel). À la fin du cours, l'étudiante ou l'étudiant sera en mesure d'utiliser judicieusement les tableurs pour alimenter leurs présentations ainsi que leurs recherches. Nous allons examiner quand utiliser les différents aspects du logiciel tableur. Nous allons également explorer comment intégrer les outils du tableur à d'autres logiciels pour offrir plus dans le contexte professionnel.

Sigle EDU : Éducation

Première partie :

EDU1003 Numératie I : Planification de l'apprentissage et évaluation (1 cr.)

Étude des fondements, aux domaines, aux attentes et aux contenus du programme-cadre de mathématiques (M à 6) et de la pratique en matière d'évaluation et de communication du rendement. Ce cours fournit une introduction aux rapports avec les mathématiques ainsi qu'une introduction au concept de nombres en fonction des apprentissages essentiels et des concepts mathématiques.

EDU1011 Littératie I : Planification de l'apprentissage et évaluation : français et en anglais (2 cr.)

Étude des fondements, des attentes et des contenus du programme-cadre de français et d'actualisation linguistique en français (ALF) de l'Ontario (M à 6) ainsi que le programme-cadre d'anglais et anglais pour débutants (APD). Analyse de la Politique d'aménagement linguistique (PAL) et le Programme d'appui aux nouveaux arrivants (PANA). Intégration à la planification des processus et stratégies propres au français et à l'anglais.

EDU1012 Planification de l'apprentissage et évaluation : Sciences (3 cr.)

Étude des fondements des attentes et des contenus du programme-cadre des sciences et de la technologie (M à 6). Développement et mise en application des connaissances et des compétences relatives aux étapes de la démarche scientifique. Intégration du processus d'enquête dans l'enseignement. Étude des fondements scientifiques et des STIM.

EDU1101 Gestion des contextes d'apprentissage et apprentissage socioaffectif (3 cr.)

Étude du rôle de l'enseignant dans la création et le maintien d'un milieu d'apprentissage motivant, inclusif, sécuritaire, rigoureux et équitable pour tous les élèves. Étude des stratégies de prévention et d'interventions visant à assurer une gestion efficace du temps, de l'espace et du matériel, ainsi que de parfaire ses capacités organisationnelles.

EDU1105 Planification de l'enseignement et de l'évaluation : théories et pratiques (3 cr.)

Étude des fondements et des principes psychopédagogiques ainsi que des approches

éducatives en milieu scolaire. Analyse des fondements pédagogiques à la lumière des résultats de recherches actuelles. Initiation aux principes de planification d'enseignement et d'évaluation des apprentissages en contexte minoritaire pluriel.

EDU1200 Portfolio de compétences en enseignement I (1 cr.)

Le portfolio B.Éd. UOF vise faciliter le développement des compétences en lien avec les Normes d'exercice de la profession enseignante par un processus de réflexion continue sur les 5 compétences, et ce tout au long du programme. Ce document vivant guide l'insertion professionnelle en permettant le développement d'un plan de perfectionnement continu à la base des forces et des domaines à développer identifiés par la candidate ou le candidat. Le portfolio incorpore des questions sur les cinq compétences visées par le B.Éd., ainsi que des compétences langagières, dans le but ultime de préparer l'étudiante ou l'étudiant à s'orienter vers un perfectionnement professionnel continu. **Cours concomitant** : EDU1201

EDU1201 Stage d'observation, d'encadrement et de planification I (2 cr.)

Le stage de dix (10) jours représente une première initiation à l'école et à la salle de classe. Il permet d'observer le personnel enseignant au cycle primaire ainsi qu'au cycle moyen et le personnel de soutien en action et de dresser quelques profils d'élèves (1-3) par cycle primaire et moyen, de réfléchir avec le personnel d'accueil selon la RAI et leurs besoins, d'observer la gestion de la salle de classe et la planification de l'enseignement et de l'apprentissage. Le stagiaire passera 50 % du stage à chacun des deux cycles selon les matières à l'étude dans le cadre du B. Éd. **Cours concomitant** : EDU1200

Fin de la première partie (15 crédits); possibilité de faire demande d'un certificat de qualification et d'inscription transitoire auprès de l'OEEQ.

Deuxième partie :

EDU1102 Développement de l'enfant et transitions vécues (3 cr.)

Étude du développement affectif, physique, social, moral et cognitif de l'enfant d'âge préscolaire jusqu'à l'adolescence. Étude des différentes perspectives du développement incluant les conceptions autochtones du développement humain (p. ex., Battiste, Cajete, Restoule, Toulouse). Compréhension de l'utilité et des limites des théories de l'apprentissage dans la planification de l'apprentissage. Établissement de lien entre le développement typique et celui des élèves ayant des besoins particuliers.

EDU1103 Système scolaire de l'Ontario I (1 cr.)

Étude du système scolaire de l'Ontario et analyse des lois et des règlements qui prescrivent les rôles, les responsabilités et les fonctions de l'enseignant qui œuvre dans les écoles de langue française en Ontario, avec un accent particulier sur la protection des enfants et la compréhension du rôle professionnel d'un-e enseignant-e.

EDU1104 Apprendre et enseigner à l'ère numérique I (1 cr.)

Initiation à l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) dans les situations d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation. Étude du rôle et de l'importance des technologies de l'information et des communications pour soutenir l'enseignement et l'apprentissage. Exploitation et application des ressources technologiques pour soutenir l'apprentissage.

EDU2001 Littératie II : Planification de l'apprentissage et évaluation : français et en anglais (2 cr.)

Étude des fondements, des attentes et des contenus du programme-cadre- de français et d'actualisation linguistique en français (ALF) de l'Ontario (M à 6) ainsi que le programme-cadre d'anglais. Analyse de la Politique d'aménagement linguistique (PAL), le Programme d'appui aux nouveaux arrivants (PANA), et la politique Faire croître le succès. Intégration à la planification des processus et stratégies propres au français et à l'anglais. **Préalable :** EDU1011

EDU2002 Planification de l'apprentissage et évaluation : Éducation physique et santé (3 cr.)

Étude des fondements du programme-cadre d'éducation physique et santé (M à 6) et de la politique en matière d'évaluation et de communication du rendement, Faire croître le succès et de ressources pédagogiques. Planification de l'apprentissage dans une classe à niveaux multiples, la planification à rebours et l'intégration d'autres matières. Un accent particulier sera mis sur l'apprentissage expérientiel axé sur la communauté.

EDU2003 Planification de l'apprentissage et évaluation : Études sociales (3 cr.)

Étude des fondements, des processus, des attentes et des contenus du programme-cadre d'études sociales (M à 6) et de la politique en matière d'évaluation et de communication du rendement, Faire croître le succès et de ressources pédagogiques telles que Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action. Planification de l'apprentissage dans une classe à niveaux multiples, la planification à rebours et l'intégration d'autres matières. Intégration à la planification des processus et stratégies propres aux études sociales (p. ex., le processus d'enquête). Accent sur la contribution des Premières Nations, Métis et Inuits dans l'histoire canadienne et aujourd'hui.

EDU 2004 Numératie II : Planification de l'enseignement et de l'apprentissage (1 cr.)

Étude des fondements, des attentes et des contenus du programme-cadre de mathématiques (M à 6) et de la pratique en matière d'évaluation et de communication du rendement. Intégration à la planification des processus propres aux mathématiques. Analyse des recherches les plus récentes relatives aux pratiques pédagogiques en mathématiques. **Préalable** : EDU1003

EDU2101 Développement de compétences interculturelles et approches pédagogiques en milieu minoritaire (3 cr.)

Étude des problématiques et des fondements de l'enseignement du français en milieu minoritaire, des réalités autochtones en éducation et des principes propres à la diversité culturelle et ethnique. Analyse de la Politique d'aménagement linguistique (PAL) et le Programme d'appui aux nouveaux arrivants (PANA). Réflexion sur le mandat socioculturel et linguistique des écoles de langue française en Ontario. Sensibilisation au rôle déterminant de l'enseignant-e dans la promotion de l'équité, la diversité, l'inclusion, la justice sociale pour susciter des changements sociaux.

EDU2102 Apprendre et enseigner à l'ère numérique II (1 cr.)

Initiation à l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) dans les situations d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation. Étude de l'incidence des technologies sur l'élève (p. ex., la cyberintimidation). Exploitation et application des ressources technologiques pour soutenir l'apprentissage. Développement de situation d'enseignement et d'apprentissage intégrant les TIC incluant l'enseignement en mode alternatif et l'enseignement de l'usage éthique des TIC. **Préalable** : EDU1104

EDU2103 Système scolaire de l'Ontario II (1 cr.)

Étude du système scolaire de l'Ontario et analyse des programmes, des stratégies, des NPP, des lois et des règlements qui prescrivent les rôles, les responsabilités et les fonctions de l'enseignant qui œuvre dans les écoles de l'Ontario et, plus particulièrement, dans les écoles de langue française en Ontario, avec un accent particulier sur l'éducation en milieu minoritaire. Le rôle des pédagogues dans la promotion des comportements respectueux et de la gestion des comportements inappropriés dans le contexte plus large de la législation et des politiques. **Préalable** : EDU1103.

EDU2104 Apprentissage pour tous (3 cr.)

Étude des caractéristiques et du développement des élèves ayant des besoins particuliers et des problèmes de santé mentale ainsi que des moyens de soutenir l'apprentissage et les transitions. Connaissance et compréhension des droits et des besoins de ces élèves en lien

avec la responsabilité enseignante de soutenir leur progrès. Analyse des méthodes de dépistage et d'interventions auprès des élèves, y compris des technologies d'apprentissage assisté et de stratégies pédagogiques adaptées à ces élèves. Compréhension et analyse de profils et de processus d'apprentissage.

EDU2200 Portfolio de compétences en enseignement II (1 cr.)

Le portfolio B.Éd. vise le développement des compétences en lien avec les Normes d'exercice de la profession enseignante par un processus de réflexion continue sur les 5 compétences, et ce tout au long du programme. Ce document vivant guide l'insertion professionnelle en permettant le développement d'un plan de perfectionnement continu à la base des forces et des domaines à développer identifiés par l'étudiant-e. Le portfolio incorpore des questions sur les cinq compétences visées par le B.Éd., ainsi que des compétences langagières, dans le but ultime de préparer l'étudiant-e à s'orienter vers un perfectionnement professionnel continu en respect des normes de la profession. Préalable : EDU1200; Cours concomitant : EDU2201

EDU2201 Stage d'observation et d'enseignement II (3 cr.)

Poursuite de l'utilisation des outils pour l'analyse des données menant au profil de l'élève et intègre ses connaissances dans un processus de planification intégrée. Mise en pratique des stratégies pour le développement de l'autorégulation, du développement socioaffectif en classe et à travers les matières. Planification quotidienne dans le but d'enseigner une unité de littératie à chaque cycle et certaines activités en lien avec le bien-être. Il serait donc appelé à enseigner 50 % du temps. Préalable : EDU1201. Cours concomitant : EDU2200

EDU3001 Numératie III : Planification de l'apprentissage et évaluation (3 cr.)

Étude des fondements, des attentes et des contenus du programme-cadre de mathématiques (M à 6) et de la pratique en matière d'évaluation et de communication du rendement, Faire croître le succès et des ressources pédagogiques telles que Mettre l'accent sur les éléments fondamentaux en mathématiques, Les stratégies à fort impact et Littératie

financière. Planification de l'apprentissage dans une classe à niveaux multiples, la planification à rebours et l'intégration des autres matières. Intégration à la planification des processus propres aux mathématiques. Analyse des recherches les plus récentes relatives aux pratiques pédagogiques en mathématiques. Préalable : EDU2004

EDU3002 Planification de l'apprentissage et évaluation : Éducation artistique (3 cr.)

Étude des fondements, des processus, des attentes et des contenus du programme-cadre d'éducation artistique (M à 6) et de la politique en matière d'évaluation et de communication du rendement, Faire croître le succès. Développement et mise en application des connaissances et compétences relatives aux quatre domaines des arts, notamment l'art dramatique, l'art visuel, la danse et la musique. La planification de l'apprentissage dans une classe à niveaux multiples, la planification à rebours, l'intégration d'autres matières ainsi que la planification des processus propres à l'éducation artistique (p. ex., le processus de création artistique). Accent sur la contribution des Premières Nations, Métis et Inuits dans le domaine des arts.

EDU 3101 Littérature III : Planification de l'apprentissage et évaluation : français et en anglais (3 cr.)

Étude des fondements, des processus, des attentes et des contenus du programme-cadre de français et d'actualisation linguistique en français (ALF) de l'Ontario ainsi que le programme-cadre d'anglais et anglais pour débutant. Planification de l'apprentissage dans une classe à niveaux multiples, la planification à rebours et l'intégration d'autres matières. Intégration à la planification des processus et stratégies propres au français et à l'anglais (p. ex., le processus d'écriture). **Préalable** : EDU2001

EDU3102 Apprendre et enseigner à l'ère numérique III (1 cr.)

Initiation à l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) dans les situations d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation. Étude du rôle et de l'importance des technologies de l'information et des communications pour soutenir

l'enseignement et l'apprentissage. Exploitation et application des ressources technologiques pour soutenir l'apprentissage. Développement de situation d'enseignement et d'apprentissage intégrant les TIC incluant l'enseignement en mode alternatif et l'enseignement de l'usage éthique des TIC. L'utilisation de cette technologie permettra de développer une capacité d'adaptation et de flexibilité accrue. **Préalable** : EDU2102

EDU3103 Système scolaire de l'Ontario III (1 cr.)

Étude du système scolaire de l'Ontario et analyse des lois et des règlements qui prescrivent les rôles, les responsabilités et les fonctions de l'enseignant qui œuvre dans les écoles de l'Ontario et, plus particulièrement, dans les écoles de langue française en Ontario, avec un accent particulier sur les obligations envers la collectivité et le fonctionnement des conseils scolaires. Le rôle des pédagogues dans la promotion des comportements respectueux et de la gestion des comportements inappropriés dans le contexte plus large de la législation et des politiques. **Préalable** : EDU2103

EDU3200 Portfolio des compétences en enseignement IIIA (1 cr.)

Le portfolio B.Éd. UOF vise faciliter le développement des compétences en lien avec les Normes d'exercice de la profession enseignante par un processus de réflexion continue sur les 5 compétences, et ce tout au long du programme. Ce document vivant guide l'insertion professionnelle en permettant le développement d'un plan de perfectionnement continu à la base des forces et des domaines à développer identifiés par la/le candidat.e. Le portfolio incorpore des questions sur les cinq compétences visées par le B.Éd. UOF, ainsi que des compétences langagières, dans le but ultime de préparer l'étudiant.e à s'orienter vers un perfectionnement professionnel continu. Au niveau 3200, l'analyse et la planification seront plus profondes qu'au niveau 2200. **Préalable** : EDU2200. **Cours concomitant** : EDU3201

EDU3201 Stage d'observation et d'enseignement IIIA (3 cr.)

Le troisième stage est divisé en deux parties d'une durée de 48 jours sur 11 semaines. Partie A (22 jours) : Semaine 1 - 4 jours; Semaine 2 - 4 jours; Semaine 3 - 4 jours; Semaine 4 - 4

jours; et Semaine 5 - 4 jours. Lors de ce dernier stage, le stagiaire est plus autonome. Il est appelé à pratiquer la gestion du groupe classe en entier, à utiliser diverses stratégies qui encouragent un milieu imprégné de valorisation et d'autorégulation. Les apprentissages sont planifiés en considérant les divers profils d'élèves et la salle de classe. Il met en pratique les conseils offerts tout au long de son expérience en tant que stagiaire dans un contexte d'équité, d'enseignement en milieu minoritaire. Il est en mesure de créer des unités intégrées incluant l'évaluation et la planification à rebours pour le groupe classe. **Préalable** : EDU2201. **Cours concomitant** : EDU3200

EDU3300 Portfolio des compétences en enseignement IIIB (1 cr.)

Le portfolio B.Éd. UOF vise faciliter le développement des compétences en lien avec les Normes d'exercice de la profession enseignante par un processus de réflexion continue sur les 5 compétences, et ce tout au long du programme. Ce document vivant guide l'insertion professionnelle en permettant le développement d'un plan de perfectionnement continu à la base des forces et des domaines à développer identifiés par la/le candidat-e. Le portfolio incorpore des questions sur les cinq compétences visées par le B.Éd., ainsi que des compétences langagières, dans le but ultime de préparer l'étudiant-e à s'orienter vers un perfectionnement professionnel continu. Au niveau 3300, l'analyse et la planification seront plus profondes qu'au niveau 3200. **Préalable** : EDU3200. **Cours concomitant** : EDU3301

EDU3301 Stage d'observation et d'enseignement IIIB (3 cr.)

Lors de ce dernier stage de 26 jours sur 6 semaines, le stagiaire est plus autonome. Les apprentissages sont planifiés en considérant les divers profils d'élèves et la salle de classe. Il est en mesure d'intégrer des activités de bien-être et de santé mentale au quotidien. L'approfondissement de ses connaissances et de ses compétences est apparent par sa mise en pratique de la théorie et de la mise en œuvre du curriculum. Il peut gérer les parcours en enseignement et apprentissage et effectuer les recherches appropriées pour cibler les stratégies à haut rendement nécessaires et analyser les données tirées de la RAI et des outils diagnostiques Il est en mesure de créer des unités intégrées incluant l'évaluation et la

planification à rebours pour le groupe classe. Il contribue à une ou des activités bien-être pour le personnel. **Préalable** : EDU3201 **Cours concomitant** : EDU3300

Sigle ECN : Études des cultures numériques

ECN1001 Introduction à l'étude des cultures numériques (3 crédits)

Étude des nouvelles formes d'interaction humaine, de communication et de création au moyen des médias, des technologies et des méthodologies numériques. Exploration des univers numériques et de leurs interactions avec le corps et ses mouvements, la parole, les arts visuels et sonores ainsi que la publicité.

ECN1002 Théories de la culture (3 crédits)

Survol historique et examen critique des questions théoriques, épistémiques et méthodologiques que soulève la notion de culture dans les sciences humaines et les arts. Unité et diversité des représentations de la culture à l'ère numérique.

ECN1003 Introduction aux technologies numériques (3 crédits)

Le numérique dans le continuum historique du développement de la technologie. Fondements de l'environnement numérique : de l'analogique au numérique, bases, recherche et traitement des données, algorithmes, multimédias et réalité virtuelle. Initiation aux langages de programmation.

ECN1004 Arts numériques (3 crédits)

Introduction à la conception d'œuvres artistiques interactives, ludiques et virtuelles. Découverte d'artistes contemporains et de leur pratique. Impact réciproque de l'art et des technologies numériques.

ECN1005 Cognition à l'ère numérique (3 crédits)

Concepts, théories et enjeux relatifs à l'influence des systèmes numériques sur les modes de pensée, de comportement, de communication et d'apprentissage. Exploration et mise à l'essai des outils et méthodes d'apprentissage s'appuyant sur le numérique.

ECN1006 Pratique d'écriture numérique (3 crédits)

Initiation à la pratique de l'écriture dans le cadre des médias et des plateformes numériques. Expérimentation des différentes formes d'écriture et de textualité.

ECN2001 Politiques, droit et citoyenneté numériques (3 crédits)

Étude comparée des cadres politiques et juridiques qui conditionnent l'exercice de la citoyenneté à

l'ère numérique. Enjeux éthiques, violence virtuelle et phénomène des trolls. Engagement, action et identité citoyenne, à l'échelle locale, nationale et mondiale. Perspective historique, perspectives des

Premières Nations et prospective.

ECN2002 Pratique de production numérique (3 crédits)

Projet en équipe de production numérique d'une œuvre artistique, d'un objet de communication ou d'apprentissage. Planification, logistique de plateau, coordination de production, montage et postproduction.

● ECN2003 Pratique d'écriture numérique (3 crédits)

Initiation à la pratique de l'écriture dans le cadre des médias et des plateformes numériques.

Expérimentation des différentes formes d'écriture et de textualité.

ECN2004 Technologies de pointe (3 crédits)

Présentation, observation ou mise à l'essai des plus récentes avancées technologiques de l'ère numérique.

ECN2005 Médias à l'ère numérique (3 crédits)

Information et communication à l'ère numérique. Émergence des nouveaux médias et redéploiement du marché médiatique. Enjeux relatifs à la qualité et la fiabilité des sources, le piratage, la vérité, l'attractivité des médias. Perspective comparative des contextes géopolitiques (canadien, américain et européen) et du contexte linguistique minoritaire/majoritaire.

ECN2006 Arts numériques (3 crédits)

Introduction à la conception d'œuvres artistiques interactives, ludiques et virtuelles. Découverte d'artistes contemporains et de leur pratique. Impact réciproque de l'art et des technologies numériques.

ECN3001 Ergonomie des espaces numériques (3 crédits)

Analyse de la complexité et de la variabilité de l'activité d'apprentissage, de travail ou de loisir en contexte numérique. Principes d'ergonomie des instruments de communication (p. ex., casque de réalité virtuelle, assistants vocaux) et de la réalité virtuelle. Exercices de conception de documents, d'œuvres, de produits ou de services selon des principes ergonomiques.

ECN3002 Narration et visualisation de données (3 crédits)

Transformation des données en récits interactifs : narration, création de visualisations, communication avec les données. Types de visualisations graphiques, multimédias,

interactives. Couleur, perception et cognition dans la visualisation. **Préalable : ECN3006**

ECN3003 Recherches et interventions en études des cultures numériques

(3 crédits) Panorama de projets de recherche et d'intervention en études des cultures numériques. Enjeux, problématiques, démarches, résultats.

ECN3004 Numérique et écologie (3 crédits)

Interactions entre transition écologique et transition numérique. L'empreinte écologique du numérique. Le numérique au service de la collecte et du traitement des données, de la modélisation et de l'élaboration de politiques favorables à la transition écologique.

ECN3005 Textualités numériques (3 crédits)

Analyse des configurations scripturales et des outils d'écriture sur lesquels se basent les textes en ligne tels que le texte littéraire, la présentation de soi, les conversations sur les réseaux sociaux, l'écriture composite et mélangée du blogue, les forums communautaires et les discours de presse. Examen critique des innovations technologiques qui redéfinissent l'usage du texte.

ECN3006 Gestion de données (3 crédits)

Types de bases de données et leurs applications. Développement et gestion de bases de données numériques (contenus, apprentissages, relations client). Enjeux liés au stockage et à la manipulation de données de toutes natures. Exercices de développement et d'utilisation.

ECN3101 Processus de création artistique (3 crédits)

Perspectives, processus et méthodes propres à la recherche et aux pratiques de

création artistique. Exercice de développement et de présentation d'une œuvre. Retour réflexif accompagné par des artistes invitées et invités.

ECN3102 Technologies du design (3 crédits)

Mise en application des concepts relatifs à la conception et à la réalisation de projets de design. Utilisation d'outils de dessin traditionnels et informatiques. Contribution aux environnements numériques.

ECN3103 Interprétation et critique d'œuvres numériques (3 crédits)

Visite d'œuvres artistiques et ateliers d'interprétation. Initiation aux diverses formes de critique d'art. Analyses de textes critiques. Travaux pratiques menant à la publication de la critique d'une œuvre choisie.

ECN3104 Direction artistique : conception, application et diffusion. (3 crédits)

Définition et formes de pratiques artistiques à l'ère numérique. Enjeux liés aux formes de pratique selon les contextes culturels. Développement d'une perspective comparatiste et d'une compréhension transculturelle des pratiques artistiques.

ECN3105 Séminaire sur les pratiques artistiques (3 crédits)

Séminaire à contenu variable. Recherche, discussion et approfondissement des connaissances entourant des thèmes relatifs aux pratiques artistiques et aux cultures numériques.

ECN3201 Marketing numérique (3 crédits)

Ateliers et conférences données par des rédacteurs-concepteurs publicitaires. Concepts clés du marketing numérique : médias et technologies utilisés, stratégies d'affaires, comportement du consommateur, design et expérience utilisateur, analyse

de données et mesure de performance, gestion de la relation client.

ECN3202 Relations publiques à l'ère numérique (3 crédits)

Relations publiques et profession de relationniste dans un environnement numérique.

Environnements et outils : stratégies, plans de communication, relations avec les journalistes et

campagnes médiatiques; réponses aux attaques des internautes, analyses et mesures. Interactions entre les acteurs de ces environnements, planification événementielle. Observation de conférences de presse.

ECN3203 Droit et éthique en culture et communication numériques (3 crédits)

Types de bases de données et leurs applications. Développement et gestion de bases de données numériques (contenus, apprentissages, relations client). Enjeux liés au stockage et à la manipulation de données de toutes natures. Exercices de développement et d'utilisation.

ECN3204 Communication et vérité à l'ère numérique (3 crédits)

Enjeux liés aux communications à l'ère numérique. Méfiance envers les médias, prolifération des sources d'information, démocratie, propagande, littérature journalistique, post-vérité. Outils et exercices de repérage des informations frauduleuses.

ECN3205 Séminaire en communications numériques (3 crédits)

Séminaire à contenu variable. Recherche, discussion et approfondissement des connaissances entourant des thèmes relatifs aux communications numériques.

Sigle EEU : Études des environnements urbains

EEU1001 Dynamiques urbaines (3 crédits)

Introduction à l'étude des environnements urbains. Composantes d'un environnement urbain. Différents milieux urbains, dynamiques sociales, culturelles, économiques et politiques. Écosystèmes naturel et humain.

EEU1002 Biodiversité urbaine (3 crédits)

La biodiversité urbaine, définie comme la variété des organismes vivants, incluant les variations génétiques, ainsi que la multiplicité des habitats, au sein des milieux urbanisés et de leurs périphéries. Enjeux spécifiques dans la compréhension des dynamiques des écosystèmes urbains du XXI^e siècle et de leur aménagement. Analyse et diagnostic d'un milieu urbain.

EEU1003 Histoire des villes et de l'urbanisation (3 crédits)

Histoire de l'urbanisation, des formes urbaines et de l'aménagement dans le monde. Urbanisation au Canada. Enjeux sociaux, économiques, environnementaux, physiques, et politiques des processus d'urbanisation accélérée.

EEU1004 Cadre bâti en environnements urbains (3 crédits)

Composantes du cadre bâti : architecture, design, durabilité, espaces collectifs par rapport aux espaces privés. Dimensions patrimoniales. Analyse comparative à partir d'observations de différents espaces bâtis.

EEU1005 Morphologie urbaine (3 crédits)

Dimensions de la morphologie urbaine : modes de peuplement, espaces publics, rues, quartiers. Concepts de centralité et de périphérie. Typologie du cadre bâti. Analyse

comparative à partir d'observations de quartiers.

EEU2001 Gouvernance et citoyenneté urbaine (3 crédits)

Types, modalités et processus de gouvernance dans les villes : politiques publiques, concertations intersectorielles, conseils de quartier, conseils des jeunes. Concepts de citoyenneté, décentralisation, proximité, représentation, démocratie, inclusion.

Articulation entre paliers de gouvernement (municipal, provincial/territorial et fédéral).

Enjeux politiques, économiques, environnementaux et sociaux, ainsi que ceux touchant la sécurité.

EEU2002 Enjeux socioéconomiques dans la ville (3 crédits)

Dimensions socioéconomiques de la ville : travail, consommation, habitat, développement durable. Politiques, programmes et acteurs relatifs aux enjeux socioéconomiques, environnementaux et politiques.

EEU2003 Développement durable (3 crédits) (conjoint de EIS2003)

Théories, modèles et débats relatifs au développement durable. L'impact de l'activité économique sur les écosystèmes naturels et humains. Rôles de la mondialisation, des politiques publiques, de la responsabilité sociétale des organisations et de l'engagement citoyen.

EEU2004 Santé publique dans la ville (3 crédits)

Structures, politiques, programmes et acteurs de la santé publique en milieu urbain.

Enjeux sociaux, économiques, politiques, environnementaux et éthiques. Analyse comparée dans plusieurs villes et pays. Observation et analyse diagnostique d'une situation avec les parties prenantes.

EEU2005 Qualité des habitats (3 crédits)

Structures, politiques, programmes et acteurs relatifs à l'habitat. Dimensions de la qualité de vie. Articulation des espaces privés et publics. Modes de cohabitation. Projets résidentiels de mixité sociale. Enjeux sociaux, économiques, politiques, écologiques et éthiques. Analyse comparée dans plusieurs quartiers et villes au Canada. Observation et analyse diagnostique d'une situation avec les parties prenantes.

EEU3001 Géomatique (3 crédits)

Introduction aux sciences géomatiques (référentiels spatio-temporels, données et géolocalisation, modèles, opérateurs d'analyses spatiales, méthodes). Usages et rôles de la géomatique dans l'analyse des environnements urbains et de leurs dynamiques propres. Exercices pratiques d'analyse et de représentation de données géospatiales sur un cas concret d'étude urbaine.

EEU3002 Introduction au design urbain (3 crédits)

Contextualisation et définition du design (origines, principes, approches, méthodes et outils, domaines). Le design à l'échelle de la ville et des territoires : le Design urbain, sa place par rapport à l'architecture et au projet urbain. Études de cas contemporains et historiques mettant en évidence les problématiques, approches, outils et techniques du design urbain (réglementation, mise en œuvre, participation citoyenne, infrastructures, transport et paysage, changements environnementaux).

EEU3003 Recherches et interventions en études des environnements urbains (3 crédits) Panorama de projets de recherche et d'intervention en études des environnements urbains. Enjeux, problématiques, démarches, résultats.

EEU3004 Transports collectifs et actifs (3 crédits)

Problématique des transports urbains. Partage des pouvoirs entre les ordres de gouvernement. Systèmes de transports collectifs et transports actifs. Analyse comparée des politiques et programmes dans plusieurs grandes villes canadiennes et internationales. Enjeux sociaux, environnementaux, économiques et éthiques, ainsi que ceux liés à la sécurité.

EEU3005 Villes, équité et inclusion : enjeux éthiques urbains (3 crédits)

Diversité urbaine, inégalités et sécurité, politiques et actions pour une plus grande équité. Villes inclusives, participation citoyenne, concertation, partenariat, mixité sociale. Analyse comparée de politiques, programmes, organisations communautaires dans diverses villes et pays. Analyse de cas et débats éthiques sur des situations urbaines complexes et conflictuelles. Rôle des acteurs, inclusion, exclusion, justice sociale, équité, gentrification, environnement, développement durable, cybersécurité.

EEU3006 Développement local et communautaire (3 crédits)

Théories et méthodologie du développement local et des communautés. Fondements, processus, étapes, acteurs et outils. Enjeux socioéconomiques, éthiques et culturels.

EEU3101 Méthodes et outils du design urbain (3 crédits)

Méthodes et outils de recherche, de diagnostic, de design (et co-design) urbain applicables aux problèmes urbains complexes : « design thinking », design fiction, charrettes délibératives et participatives...). Exercices pratiques en collaboration avec le milieu (praticien.nes et citoyen.nes) afin de définir un problème complexe et de concevoir des solutions durables, innovantes et équitables. Études de cas, applications pratiques (maquettes et modélisation 3D), travail avec des logiciels de modélisation.

EEU3102 Design et développement durable (3 crédits)

Application des méthodes du design et du co-design aux enjeux de développement durable afin de trouver des solutions en lien avec les communautés locales, les usagères et usagers, les expertes et experts, en s'appuyant sur les technologies du numérique.

EEU3103 Techniques de recherche en design et aménagement urbains (3 crédits)

Méthodes et outils de recherche, de diagnostic et de design et co-design applicables aux problèmes complexes. Exercices en collaboration avec le milieu afin de définir un problème complexe et de concevoir des solutions durables, innovantes et équitables.

EEU3104 Design de services et interaction (3 crédits)

Méthode de design de services et d'interaction centré sur l'utilisation et l'expérience. Approche collaborative et créative afin de cadrer et comprendre les besoins, concevoir, modéliser et tester une solution. Réflexion sur les enjeux d'équité, de justice, de distribution sociale et spatiale des services, de développement durable.

EEU3105 Séminaire sur le design et la ville (3 crédits)

Séminaire à contenu variable. Recherche, discussion et approfondissement des connaissances entourant des thèmes relatifs au design et à la ville.

EEU3201 Villes et changements climatiques (3 crédits)

Les changements climatiques et les villes : chiffres clés et enjeux spécifiques. Résilience des communautés et des infrastructures urbaines. Mesures d'adaptation aux changements climatiques. Échelles d'engagement des différents acteurs et opérateurs urbaines. Études de cas et propositions d'une solution.

EEU3202 Écosystèmes naturels dans la ville (3 crédits)

Changement du paradigme : du paysage urbain esthétique au paysage urbain vivant; du paysagisme urbain au génie écologique urbain. Services écologiques fournis par les environnements urbains. La

ville comme un écosystème vivant. Agriculture et foresterie urbaines. Études de cas et proposition d'un scénario d'aménagement urbain écosystémique.

EEU3203 Politiques urbaines et transition écologique (3 crédits)

Concepts, modèles et débats sur la transition écologique. Analyse des politiques urbaines à différentes échelles. Écologie politique, enjeux des changements climatiques et du développement durable, transitions énergétiques et villes durables. Étude de cas. Ateliers de recherche et de mise en valeur des pratiques.

EEU3204 Défis de l'urbanisation à l'ère de l'Anthropocène (3 crédits)

Lexique anthropocène (capitalocène, époque géologique, grande accélération, grande divergence, sixième extinction, technodiversité, etc.). La vulnérabilité et la dynamique des espaces urbains face au changement global. Les technologies et les sciences comme mode d'intelligibilité des situations urbaines et d'orientation des pratiques d'aménagement. La ville apprenante. L'intelligence urbaine.

L'anthropocène serait-il un urbanocène? Diagnostic d'un espace urbain anthropocénique.

EEU3205 Séminaire sur l'écosystème naturel urbain (3 crédits)

Séminaire à contenu variable. Recherche, discussion et approfondissement des connaissances entourant des thèmes relatifs à l'écosystème naturel urbain.

Sigle EIS : Études de l'économie et de l'innovation sociale

EIS1001 Éléments d'économie politique globale (3 crédits)

Initiation aux concepts essentiels et aux thèmes clés de l'étude des réalités économiques dans un monde en changement. Capitalisme, technologie, démographie, travail et chômage, propriété, pouvoir, types d'entreprises, mondialisation, commerce international, institutions et marchés financiers, rôle de l'État, crises, inégalités, environnement, inflation, indicateurs de prospérité. Étude de données et de cas.

EIS1002 Économies du Canada (3 crédits)

Histoire économique du Canada et analyse de questions économiques d'actualité : ressources, secteurs économiques, population active, propriété des capitaux, distribution des revenus, formation, productivité, libre marché. Spécificités provinciales/territoriales, urbaines, rurales et régionales. Rôle de l'État fédéral, des provinces et territoires. Accords économiques internationaux.

● EIS1003 Changement social et développement (3 crédits) (conjoint de EPH1003)

Structure et changement. Temporalités, facteurs, agents et formes (évolution, adaptation, réforme, progrès, innovation, révolution, mutation) du changement. Types de développement.

EIS1004 Mondialisation (3 crédits) (conjoint de EPH1004)

Historique du processus global de développement et de la mondialisation. Types de développement et Inégalités, divisions et tensions d'un monde globalisé. Enjeux contemporains de l'intégration des marchés et son incidence sur les économies nationales et locales, le capital humain et l'environnement naturel. Mouvements de populations, migrations, mondialisation et transformations culturelles.

EIS1005 Éléments de microéconomie (3 crédits)

Étude des comportements et interactions des agents économiques. Concepts et approches clés de la microéconomie : rareté, échange, rationalités et choix, comportements, offre et demande, consommation et production, coûts et prix, rendement, marchés, concurrence, monopoles, oligopoles, compétition, coopération, coopétition, innovation et progrès technologique.

EIS1006 Société, État et changement social (3 crédits) (conjoint de EPH1007)

Structures et transformation des sociétés et des États. Temporalités (modernité, capitalisme, colonialisme), facteurs, agents (mouvements sociaux, partis politiques, groupes de pression, réseaux) et formes (évolution, adaptation, réforme, progrès, innovation, révolution, mutation) du changement social.

EIS2001 Gestion des organisations (3 crédits)

Approches récentes du management. Revue des types d'organisations. Management en lien avec l'être humain, sa créativité, sa diversité et sa capacité d'innovation.

Gestion du risque, prise de

décision, planification, organisation, leadership, contrôle des activités et communication.

Spécificité

du management dans l'économie du savoir et dans l'économie sociale.

EIS2002 Dynamiques d'innovation sociale (3 crédits)

Formes variables du changement social (p. ex., adaptation, développement, innovation, révolution).

Conditions, processus, acteurs et formes d'innovation sociale. Observation d'initiatives.

EIS2003 Développement durable (3 crédits) (conjoint de EEU2003)

Théories, modèles et débats relatifs au développement durable. L'impact de l'activité économique sur les écosystèmes naturels et humains. Rôles de la mondialisation, des politiques publiques, de la responsabilité sociétale des organisations et de l'engagement citoyen. Ateliers de recherche et de mise en valeur des pratiques innovatrices.

EIS2004 Finances (3 crédits)

Concepts clés de la finance (valeur temporelle de l'argent, intérêt, risques, annuités, obligations, valeurs mobilières...), méthodes utiles à la prise de décisions financières et outils essentiels au diagnostic financier des divers types d'entreprises.

EIS2005 Démarche entrepreneuriale (3 crédits)

Formes de l'entrepreneuriat (privé, social, collectif). Le processus créatif. Aptitudes à l'entrepreneuriat. Méthodes de planification et d'organisation d'une entreprise. Témoignages d'entrepreneures et d'entrepreneurs. Initiation à la création et à la gestion d'un projet entrepreneurial.

EIS3001 Éthique du développement (3 crédits)

Enjeux éthiques liés au développement économique et social, à la mondialisation, au développement durable, au commerce équitable, à la consommation responsable, à la responsabilité sociétale des organisations, etc. Prise en compte des échelles locale, régionale, nationale et internationale.

EIS3002 Ressources humaines à l'ère numérique (3 crédits)

Modèles, constats et prospective quant aux compétences requises pour les emplois et les occupations de demain. Enjeux pour le développement des compétences du point de vue des gouvernements, des établissements de formation, des divers types d'entreprises, des communautés et des individus.

EIS3003 Recherches et interventions en études de l'économie et de l'innovation sociale (3 crédits) Panorama de projets de recherche et d'intervention en études de l'économie et de l'innovation sociale. Enjeux, problématiques, démarches, résultats.

EIS3004 Développement international (3 crédits)

Étude des contextes historiques, des théories et des pratiques en matière de développement international. Aperçus critiques des facteurs qui agissent sur le développement dans le contexte de la mondialisation de l'économie, notamment la géopolitique, les ressources humaines et naturelles, les inégalités sociales, l'éducation, le genre, les conflits, les croyances, etc.

EIS3005 Comportement organisationnel (3 crédits)

Caractéristiques fondamentales des organisations, des cultures organisationnelles et des individus qui y naviguent. Leadership, processus décisionnels, conception des postes, motivation, dynamique des groupes, travail d'équipe. Développement, changement, innovation, résistance, conflits.

EIS3006 Perspective intersectionnelle du développement socioéconomique (3 crédits)

Perspective intersectionnelle du développement socioéconomique. Différenciation selon le genre, la classe, l'âge, la race, la situation de handicap, etc. dans l'organisation du travail dans divers contextes (famille, communauté, entreprise). Politiques et pratiques visant l'équité salariale, la conciliation travail-famille.

EIS3101 Apprentissage et formation en contexte de travail (3 crédits)

Nouvelles modalités d'apprentissage et de formation en contexte de travail : autoformation, communautés de pratique, apprentissage organisationnel, coaching,

mentorat.

EIS3102 Gestion des ressources humaines (3 crédits)

Initiation aux connaissances et aux pratiques de la gestion des ressources humaines dans un milieu de travail. Cadres législatifs et règlementaires sur les droits et obligations du personnel et des employeurs en matière de recrutement, évaluation, formation, rémunération, santé et sécurité, gestion et résolution de conflits. Rôles et responsabilités de la gestion.

EIS3103 Temps de travail et temps sociaux (3 crédits)

Évolution des valeurs, lois, politiques, règlements, normes, technologies et autres facteurs économiques qui agissent sur le temps consacré au travail et aux autres occupations. Conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle.

EIS3104 Économie du travail (3 crédits)

Initiation aux concepts de base de l'économie du travail (offre et demande de travail, chômage, productivité, salaires, syndicalisme, mondialisation, segmentation des marchés, politiques d'emploi. Nouveaux enjeux économiques et sociaux liés aux technologies numériques.

EIS3105 Séminaire sur le travail et les ressources humaines (3 crédits)

Séminaire à contenu variable. Recherche, discussion et approfondissement des connaissances entourant des thèmes relatifs au travail et aux ressources humaines.

EIS3201 Principes et pratiques de l'économie sociale et solidaire (3 crédits)

Historique, concepts de base et spécificités de l'économie sociale et solidaire. Types d'entreprises (coopératives, mutuelles, organismes à but non lucratif, organismes non

gouvernementaux). Types de missions, de produits et de services. Approvisionnement social, chaînes de valeur, circuits courts, économie du partage, marketing social, commercialisation collective, analyse de marché et clientèle/public, marketing social, utilisation des données numériques, approche écosystémique.

EIS3202 Financement de l'innovation en économie sociale (3 crédits)

Initiation aux concepts et aux modes de financement de l'innovation pour les entreprises d'économie sociale. Revue des fonds d'investissement, des programmes d'aide et des cadres législatifs. Analyse des besoins de financement selon les étapes du développement d'une entreprise. Conception et formulation d'une demande de financement.

EIS3203 Gestion et gouvernance des organisations d'économie sociale (3 crédits)

Étude des modèles, structures et systèmes de prise de décisions des organisations qui exercent des activités économiques afin de répondre aux besoins des membres de la collectivité. Idées, valeurs et principes directeurs, cadres institutionnel et légal, modèles opérationnels, règles de gouvernance, approches de gestion, intégration sociale et professionnelle des membres de la communauté, offre de biens et services, rentabilité sociale et viabilité économique.

EIS3204 Responsabilité sociétale des organisations (3 crédits)

Étude de la notion et de la norme de responsabilité des organisations quant à l'impact de leurs décisions et activités sur la société et sur l'environnement, dans une perspective de développement durable et équitable. Étude de cas et exercices d'application.

EIS3205 Séminaire en économie sociale et solidaire (3 crédits)

Séminaire à contenu variable. Recherche, discussion et approfondissement des connaissances entourant des thèmes relatifs à l'économie sociale.

Sigle EPH : Études de la pluralité humaine

EPH1001 Processus et situations de pluralité (3 crédits)

Ce cours est une introduction au programme d'étude de la pluralité humaine et initie à trois grands enjeux de cette pluralité : 1. Les facteurs de pluralisation; 2. Les processus ayant conduit à la pluralité dans les sociétés contemporaines (colonialisme, immigration); 3. Les relations et compétences interculturelles. Il intègre également l'apport des approches transdisciplinaires.

EPH1002 Identités et trajectoires individuelles (3 crédits)

Approches de l'identité et des trajectoires. Trajectoires de l'identité individuelle selon les contextes culturels, environnementaux et sociétaux. Exploration réflexive par les étudiantes et les étudiants de leur propre trajectoire socioculturelle.

EPH1003 Changement social et développement (3 crédits) (conjoint de EIS1003)

Structure et changement. Temporalités, facteurs, agents et formes (évolution, adaptation, réforme, progrès, innovation, révolution, mutation) du changement. Types de développement.

EPH1004 Mondialisation (3 crédits) (conjoint de EIS1004)

Historique du processus global de développement et de la mondialisation. Types de développement et Inégalités, divisions et tensions d'un monde globalisé. Enjeux contemporains de l'intégration des marchés et son incidence sur les économies nationales et locales, le capital humain et l'environnement naturel. Mouvements de populations, migrations, mondialisation et transformations culturelles.

● **EPH1005 Questions autochtones (3 crédits)**

Repères historiques et questions contemporaines concernant les peuples autochtones et métis au Canada. Colonisation, racisme, exclusion, inégalités socioéconomiques. Territoires, cultures, communautés et familles. Revendications, conflits et tentatives de réparation ou de réconciliation via diverses commissions. Enjeux éthiques, juridiques, politiques, sociaux et économiques. Perspective intersectionnelle.

EPH1006 Pluralisme des valeurs et débats éthiques (3 crédits)

Après une introduction à l'éthique et à ses diverses approches, il s'agira d'inscrire les questions et problèmes soulevés par la diversité de la compréhension de l'agir humain responsable, par la diversité et de l'universalité des valeurs, des « normes », des systèmes juridiques et des droits selon les cultures et sociétés. Le cours discutera certains débats (« droits de la personne », « droits des minorités »), leur évolution dans la théorie et dans la pratique.

EPH1007 Société, État et changement social (3 crédits) (conjoint de EIS1006)

Structures et transformation des sociétés et des États. Temporalités (modernité, capitalisme, colonialisme), facteurs, agents (mouvements sociaux, partis politiques, groupes de pression, réseaux) et formes (évolution, adaptation, réforme, progrès, innovation, révolution, mutation) du changement social.

EPH2001 Langues et cultures : identité et diversité (3 crédits)

Introduction aux rapports entre langues, langages, cultures et modes de pensée selon différentes disciplines. Langue comme marqueur social, instrument de pouvoir,

fondement de l'identité et outil de communication. Langues en contact, pluralisme linguistique, minorités. Études de cas en francophonie ontarienne, canadienne et internationale.

EPH2002 Migrations des populations (3 crédits)

Connaître les principales tendances démographiques, géographiques et politiques en matière de migrations. Théories des migrations. Réfléchir aux liens entre mouvements de populations et changements sociaux, économiques et politiques. Flux migratoires internationaux, politiques migratoires, statuts des migrants. Migrations temporaires. Migrations forcées et réfugiés Questions des frontières et enjeux divers des mobilités contemporaines. Enjeux environnementaux.

EPH2003 Discriminations et inégalités sociales (3 crédits)

Compréhension des inégalités sociales et des différentes formes de racisme et discrimination. Historisation des inégalités et leurs transformations, ainsi que leurs manifestations dans différents champs (économie, santé, emploi, environnement, spatial, etc.). Analyse de différentes sources d'inégalité, telles que le sexe/genre et l'ethnicité.

EPH2004 Politiques linguistiques comparées (3 crédits)

Rôle de l'État dans l'officialisation et la gestion des langues. Comparaison des types de régimes

linguistiques, des politiques d'aménagement linguistique et des instruments de politiques au Canada et dans le monde.

EPH2005 Leadership et gestion de la diversité : politiques et pratiques (3 crédits)

Typologie des politiques de gestion et des pratiques de leadership en matière de diversité (familiale, générationnelle, ethnique, culturelle, religieuse, linguistique, etc.).

Politiques canadiennes en lien avec la minorité francophone. Analyse comparée des politiques, des pratiques et de leurs enjeux au Canada et dans plusieurs pays.

EPH3001 Questions autochtones (3 crédits)

Repères historiques et questions contemporaines concernant les peuples autochtones et métis au Canada. Colonisation, racisme, exclusion, inégalités socioéconomiques. Territoires, cultures, communautés et familles. Revendications, conflits et tentatives de réparation ou de réconciliation via diverses commissions. Enjeux éthiques, juridiques, politiques, sociaux et économiques. Perspective intersectionnelle.

EPH3002 Pluralisme religieux (3 crédits)

La « religion » est un phénomène anthropologique, social et existentiel qui définit et influence les cultures et les individus. La présence de la religion ou de religions ainsi que du « spirituel » dans les États contemporains soulève des questions, débats et enjeux juridiques. Ce cours explore des approches (émiques et étiques) du « religieux » et des religions. Il initie à divers types de rapports politiques entre le religieux, la pluralité des religions, le social et les droits.

EPH3003 Recherches et interventions en études de la pluralité humaine

(3 crédits) Dans le sillage de UOF 2003, ce cours offre un panorama de projets de recherche et d'intervention en études de la pluralité humaine. Enjeux, problématiques, démarches, résultats. Selon les groupes d'étudiantes et d'étudiants, leurs projets de stage, le cours propose des perspectives qualitatives sur la recherche et l'intervention du point de vue spécifique de la pluralité humaine.

EPH3004 Pluralisme familial (3 crédits)

Transformations et diversité des formes et modèles familiaux selon les sociétés, les cultures,

les époques. Le spectre est large : familles élargies, nucléaires, transnationales, homoparentales, monoparentales, pluriparentales, polygame, etc. De nouvelles questions se posent : adoption, éducation familiale, procréation assistée. Les enjeux psychologiques, sociaux, juridiques, économiques seront soulevés.

EPH3005 Mouvements sociaux et dynamiques collectives (3 crédits)

Étude des types d'action collective (mobilisations, actions, réseaux, mouvements) et des enjeux sociaux sur lesquels ils portent (racisme, sexisme, colonialisme, mondialisation, environnement, nationalisme, conservatisme, élitisme, démocratisation, etc.).

Dynamiques, processus et outils.

EPH3006 Diversité en milieu scolaire (3 crédits)

Diversité en raison de la langue, de la culture, du genre, des préférences sexuelles, des capacités physiques ou mentales, des croyances religieuses, etc. Diversité des systèmes scolaires. Mesures d'accueil, d'intégration, d'inclusion. Construction identitaire et insécurité linguistique.

EPH3101 Théories et pratiques intersectionnelles (3 crédits)

Fondements conceptuels et éthiques de l'analyse intersectionnelle. Dimensions de l'intersectionnalité : racisme, sexisme, colonialisme, capitalisme, capacitisme, âgisme, etc. Matrice des oppressions et articulation des rapports sociaux. Pratiques intersectionnelles et anti-oppressives.

Grilles d'analyse et outils de pratique.

EPH3102 Politiques du Vivre ensemble (3 crédits)

Concepts clés du Vivre ensemble : intégration, cohésion sociale, gestion des conflits, insertion, inclusion, mixité sociale, accommodements raisonnables. Analyse comparée

des politiques, programmes, mesures, pratiques communautaires et institutionnelles dans différents contextes locaux, nationaux et internationaux. Enjeux juridiques, sociaux, politiques, éthiques.

EPH3103 Gouvernance de la diversité au Canada (3 crédits)

Gouvernance et gestion de la diversité, leadership et responsabilité sociale en matière de diversité dans la société canadienne à divers échelons (fédéral, provincial, territorial et local). Perspective historique et enjeux concernant les communautés autochtones, enjeux émergents.

EPH3104 Politiques comparées en immigration (3 crédits)

Étude comparative des politiques relatives à l'immigration dans divers pays. Gestion des frontières et catégories de migrants. Mécanismes de recrutement, accueil et intégration, de filtrage et rejet. Idéologies et mobilisations.

EPH3105 Séminaire sur la politique et la gouvernance de la diversité (3 crédits)

Séminaire à contenu variable. Recherche, discussion et approfondissement des connaissances entourant des thèmes relatifs aux questions interculturelles.

EPH3201 Méthodes d'intervention individuelle et familiale en situation de diversité (3 crédits)

Paradigmes, étapes, techniques, outils, acteurs et effets attendus de l'intervention en situation interculturelle, avec les individus, les familles et les réseaux. Diversité de contextes : intergénérationnel, orientation sexuelle, handicap. Positionnement professionnel. Études de cas. Exercices pratiques et retour réflexif.

EPH3202 Méthodes d'intervention de groupe et collective en situation de diversité

(3 crédits)

Méthodologie de l'intervention de groupe en situation de diversité et de l'intervention collective et communautaire. Différences entre intervention, engagement et militantisme. Mise à l'essai à partir de situations réelles issues du milieu. Apprentissage de la démarche réflexive sur les répercussions de l'intervention et ses enjeux éthiques.

EPH3203 Méthodes de médiations interculturelles (3 crédits)

Paradigmes, historique, méthodologie, techniques et outils de médiation. Médiations, médiations interculturelles, démarches préventives et résolution des conflits. Processus entre individus et entre communautés. Rôles et participation des parties prenantes. Enjeux éthiques, politiques et sociaux des médiations. Études de cas et retour réflexif.

EPH3204 Laboratoires de pratiques et médiations interculturelles (3 crédits)

Mise à l'essai à partir de situations réelles issues du milieu. Entraînement à la pratique et à la démarche réflexive sur les répercussions des pratiques et leurs enjeux éthiques.

EPH3205 Séminaire sur les pratiques et les médiations interculturelles (3 crédits)

Séminaire à contenu variable. Recherche, discussion et approfondissement des connaissances entourant des thèmes relatifs aux questions interculturelles.

Sigle FLS : Études de l'éducation — français langue seconde

FLS4001 Adapter le programme aux apprenantes et apprenants de langue seconde (3 crédits)

Ce cours de qualification additionnelle s'adresse aux enseignantes et enseignants (francophones ou français langue seconde) qui cherchent à développer leurs

compétences professionnelles afin de mieux comprendre et s'adapter aux besoins des élèves de langue seconde. L'enseignante ou l'enseignant analysera de façon critique les profils d'élèves ainsi que d'autres éléments clés pour déterminer les ressources et adaptations efficaces, et pour instaurer un milieu d'apprentissage optimal et inclusif.

FLS4002 Enseigner dans un contexte d'immersion française (3 crédits)

Ce cours de qualification additionnelle s'adresse aux enseignantes et enseignants de français langue seconde dans un contexte d'immersion. À la fin du cours, l'enseignante ou l'enseignant serait au fait de nombreuses approches et pratiques éprouvées et actuelles en immersion française, celles-ci

s'appliquant du début du programme jusqu'à la douzième année. L'enseignante ou l'enseignant serait outillée ou outillé avec des stratégies de communication, d'enseignement et d'intervention en ce qui trait à l'équité et la réussite des élèves inscrits au programme d'immersion.

Sigle FSS : Français professionnel — santé et services sociaux

FSS1001 La terminologie et la communication efficace (3 crédits)

- Auto-évaluation des compétences et élaboration des objectifs linguistiques et sociolinguistiques personnalisés
- À l'écoute — techniques d'écoute et simulations des interactions professionnel-client
- Outils et ressources pour la communication bilingue ou plurilingue
- Le rôle de la communication pour établir des relations positives
- Projet d'intégration

FSS1002 Les enjeux et les pratiques gagnantes (3 crédits)

- Les barrières et les difficultés communes
- Comprendre et assurer l'offre active de service en français
- Les principes de soins centrés sur les personnes
- La télémédecine et les services sociaux à distance
- Projet d'intégration

FSS1003 La planification des services en français — santé et services sociaux (3 crédits)

- Les rôles et responsabilités des acteurs clés et de fournisseurs de soins et de services sociaux
- quant à l'offre de service en français
- Les réseaux et les initiatives pour établir ou maintenir les services de santé et les services sociaux en français
- L'analyse des données probantes et le lien entre la communication en langue française et les résultats pour les clients
- L'évaluation des services en français au sein du système de santé/services sociaux
- Projet d'intégration

Sigle GGO : Gestion et gouvernance des organisations

GGO1100 Leadership et stratégie (3 crédits)

Comment exercer un leadership mobilisateur et socialement responsable par la réalisation et la mise en œuvre d'une planification cohérente, de façon à positionner adéquatement l'organisation dans son écosystème?

GGO1200 Gouvernance et approches partenariales (4 crédits)

Comment évoluer aisément dans l'environnement légal et éthique d'une organisation en

mobilisant adéquatement les différents paliers de sa structure par et pour les membres de la collectivité?

GGO1300 Gestion et stratégies financières (4 crédits)

Comment mettre en œuvre diverses stratégies de diversification des formes de financement tout en assurant une saine gestion comptable et financière?

GGO1400 Communication et marketing (4 crédits)

Comment préparer, mettre en œuvre et évaluer un plan de communication et de marketing faisant appel aux médias sociaux et autres moyens de communication de l'heure?

GGO1500 Gestion des personnes (3 crédits)

Comment gérer les ressources humaines de façon à instaurer un climat de travail sain et productif; à soutenir le recrutement, la rétention et le perfectionnement du personnel; et à mobiliser et encadrer les bénévoles dans un contexte francophone diversifié?

GGO1600 Gestion axée sur les résultats (3 crédits)

Comment gérer des projets afin de produire des résultats et mesurer la performance de son organisation à cet effet?

GGO1700 Intégration des acquis (3 crédits)

Comment mobiliser, de façon intégrée, les diverses compétences développées dans le cadre du certificat de façon à appliquer ses connaissances en gestion et gouvernance des organisations?



Version produite à Toronto le 15 octobre 2023

Cette version est en vigueur durant toute l'année universitaire 2023-2024 et sert de référence pour les étudiantes et étudiants admis dans un programme durant cette année.